



SPARC

Soutenir le Pastoralisme et
l'Agriculture durant les Crises
Récurrentes et Prolongées

Septembre 2023

RAPPORT

NOTES TECHNIQUES ET POLITIQUES SUR LE FINANCEMENT CLIMATIQUE

Combler les lacunes des politiques des pays de l'UEMOA
en matière de financement climatique

Abdrahmane Wane et Maguette Kairé



Remerciements

Cette étude est publiée dans le cadre du programme SPARC (Soutenir le Pastoralisme et l'Agriculture durant les Crises récurrentes et Prolongées), avec le soutien financier du Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni.

Les auteurs remercient l'équipe de chercheurs affiliés à Cowater, qui leur a fourni des orientations et des conseils utiles. Il s'agit de Taylor Martin et Mark Redwood. Tout au long du processus, le document a également bénéficié des conseils de Komlanvi Moglo, l'expert de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) en matière de changement climatique et de financement du climat, basé au Togo.

Nous remercions également Paul Karaimu et Rupsha Banerjee, qui ont pris le temps, malgré leur emploi du temps chargé, de participer à la revue de ce document.

À propos de SPARC

Changement climatique, conflits armés, fragilité environnementale et faible gouvernance – et l'impact de ces derniers sur les moyens d'existence dépendant des ressources naturelles, sont parmi les facteurs principaux de crises et de pauvreté pour les communautés vivant dans les pays les plus vulnérables et affectés par les conflits.

Soutenir le Pastoralisme et l'Agriculture durant les Crises Récurrentes et Prolongées (SPARC), a pour objectif de rassembler des données afin de combler les lacunes en matière d'information et de connaissances et renforcer la résilience de millions d'éleveurs, d'agro-pastoralistes et de fermiers dans ces communautés d'Afrique sub-saharienne et du Moyen-Orient.

Nous nous efforçons de créer un impact en utilisant la recherche pour accumuler des informations et des données afin de développer la connaissance pour améliorer la manière dont le Foreign, Commonwealth and Development Office du Royaume Uni (FCDO), les bailleurs de fonds, les organisations non-gouvernementales, les gouvernements locaux et nationaux et la société civile peuvent aider ces communautés, dans le contexte du changement climatique.

TABLE DES MATIÈRES

Figures, Cartes et Tableaux	4
Acronymes	5
Résultats clés	6
Contexte de l'étude	8
Contexte général	9
De l'action urgente à l'action opportune	11
Profils des émissions des pays de l'UEMOA	13
Besoins en financement climatique dans les pays de l'UEMOA	14
Répartition du financement climatique dans les pays de l'UEMOA par zone agroécologique (AE) et par pays	16
Répartition du financement climatique dans les pays de l'UEMOA par zone agroécologique, secteur, usage et source	18
Répartition du financement climatique par source dans les pays de l'UEMOA	20
Répartition du financement climatique par usage dans les pays de l'UEMOA	21
Répartition du financement climatique par secteur dans les pays de l'UEMOA	22
Financement des besoins climatiques	24
Sources publiques internationales et nationales de financement climatique	24
Sources privées internationales et nationales de financement climatique	25
Points de vue des partenaires sur le financement climatique en 2020	26
Le point de vue des partenaires multilatéraux	26
Le point de vue des partenaires bilatéraux	28
Instruments du financement climatique en 2020	30
Les écarts de viabilité du financement climatique dans les pays de l'UEMOA	32
Facteurs associés à l'accès et à la mobilisation du financement climatique dans la région UEMOA	36
Recommandations spécifiques de l'étude	41
Recommandations générales pour l'avenir	44
Références	45
Glossaire	48

FIGURES, CARTES ET TABLEAUX

Figure 1	Aperçu de la littérature sur le changement climatique	12
Figure 2	Distribution des flux de financement climatique en Afrique	16
Figure 3	Distribution des flux de financement climatique par zone agroécologique dans l'UEMOA	16
Figure 4	Répartition des flux de financement climatique dans les pays de l'UEMOA	17
Figure 5	Financement climatique par secteur, usage et source dans les pays côtiers	18
Figure 6	Financement climatique par secteur, usage et source dans les pays du Sahel	19
Figure 7	Financement climatique par secteur dans l'UEMOA (pourcentages)	23
Figure 8	Sources publiques de financement climatique	24
Figure 9	Sources privées de financement climatique	25
Figure 10	Sources multilatérales du financement climatique	26
Figure 11	Point de vue des partenaires multilatéraux sur les fonds d'adaptation et d'atténuation	27
Figure 12	Répartition par usage du financement climatique bilatéral dans les pays de l'UEMOA entre 2011 et 2018, selon les bailleurs de fonds	28
Figure 13	Répartition du financement climatique bilatéral par zone agroécologique dans l'UEMOA, selon les bailleurs de fonds	29
Figure 14	Les instruments du financement climatique dans la région UEMOA et ses zones agroécologiques	30
Figure 15	Les instruments du financement climatique bilatéral dans les pays de l'UEMOA selon les bailleurs de fonds	31
Figure 16	Analyse des écarts de viabilité du financement climatique en Afrique et dans la région UEMOA en milliards de dollars (moyennes annuelles)	33
Figure 17	Analyse des écarts de viabilité du financement climatique dans les pays côtiers de l'UEMOA en milliards de dollars (moyennes annuelles)	33
Figure 18	Analyse des écarts de viabilité du financement climatique dans les pays sahéliens de l'UEMOA en milliards de dollars (moyennes annuelles)	34
Figure 19	Analyse des Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces (FFOM) des facteurs associés à l'accès au financement climatique	36
Carte 1	Sources du financement climatique dans l'UEMOA	20
Carte 2	Destination du financement climatique dans l'UEMOA	21
Tableau 1	UEMOA - quelques indicateurs économiques et sociaux en 2020	10
Tableau 2	Émissions annuelles de GES des pays de l'UEMOA, 2019	13
Tableau 3	Comparaison des besoins de financement climatique en milliards de dollars de 2020 à 2030	14
Tableau 4	Besoins désagrégés de financement climatique dans les pays de l'UEMOA en milliards de dollars de 2020 à 2030	14
Tableau 5	Besoins de financement climatique sur la base du PIB des pays de l'UEMOA, en milliards de dollars	15
Tableau 6	Sélection d'indicateurs de financement climatique dans les pays de l'UEMOA	35
Tableau 7	Matrice d'analyse des Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces (FFOM) des facteurs déterminants et stratégies pour l'accès au financement climatique dans l'UEMOA	39

ACRONYMES

AFAUT	Agriculture, Foresterie et Autres Utilisations des Terres
ASS	Afrique sub-saharienne
BAD	Banque africaine de Développement
BMD	Banque multilatérale de développement
BOAD	Banque ouest africaine de développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDN	contribution déterminée au niveau national
CEDEAO	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CILSS	Comité permanent inter Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CO2 eq	Dioxyde de carbone d'équivalent par habitant
Covid-19	Coronavirus
FA	Fonds d'adaptation
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFOM	Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces
FVC	Fonds vert pour le Climat
GES	Gaz à effet de serre
IFD	Institution financière de développement
IPC	Initiative politique en faveur du climat
IRCT	Initiative des renforcements des capacités pour la transparence
MRV	Mesure, rapportage et Vérification
Mt CO2 eq	Millions de tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	organisation non-gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PME	petites et moyennes entreprises
PNA	Plan national d'adaptation
PNUD	Programme de Développement des Nations Unies
RNB	Revenu national brut
RU	Royaume-Uni
t CO2 eq	tonnes dioxyde de carbone équivalent
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UE	Union européenne
US	États-Unis

RÉSULTATS CLÉS

1. Les données sur le financement de l'action climatique sont diverses, dispersées et basées sur des horizons temporels différents. Des divergences significatives ont été relevées dans les rapports des parties prenantes.
2. Il est nécessaire de rétablir une réelle convergence vers une compréhension commune du financement adéquat de la lutte contre le changement climatique.
3. Le changement climatique et ses caractéristiques multiformes impliquent qu'une méthode standard soit développée pour mesurer l'ampleur et la répartition des besoins de financement climatique dans la région de l' Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).
4. La région de l'UEMOA est l'un des territoires les plus exposés au réchauffement climatique, bien qu'étant l'une des émettrices les plus faibles (0,54% des émissions mondiales et 7,41% des émissions de l'Afrique sub-saharienne (ASS)).
5. La mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) dans la région de l'UEMOA coûtera 79,1 milliards de dollars sur la période 2020-2030, répartis de manière presque égale entre l'adaptation et l'atténuation (48,4 % et 49,9 %), le reste étant consacré à des projets ayant un bénéfice double (1,7 %). Les besoins en financement climatique de l'UEMOA s'élèvent à 7,9 milliards de dollars par an, soit 35,5 % des besoins de l'Afrique de l'Ouest et 3,2 % à l'échelle du continent. Cependant, les flux de financement climatique vers la région de l'UEMOA ne s'élevaient qu'à 3,5 milliards de dollars en 2020, ce qui laisse un large fossé à combler.
6. Le financement public du climat destiné aux États membres de l'UEMOA s'est élevé à 3 136 milliards de dollars en 2020 (soit 90 % des flux de financement du climat), tandis que le financement privé du climat s'est élevé à 356 millions de dollars. Le rééquilibrage des sources publiques et privées est nécessaire car les lacunes du financement climatique de source publique semblent particulièrement difficiles à surmonter (non-respect par les pays du G20 de l'obligation d'allouer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide au développement en raison des déficits budgétaires croissants dans le contexte post-Coronavirus, l'orientation égocentrique du nouveau marché chinois du carbone, ainsi que le manque de fonds du Fonds vert pour le Climat (FVC)).
7. Si beaucoup de pays d'Afrique allouent l'essentiel de leurs besoins à l'atténuation (77 %) comme observé sur le continent africain, les pays de l'UEMOA ont une approche un peu plus équilibrée ; ils placent les questions d'adaptation et d'atténuation presque à égalité.
8. D'un point de vue agroécologique, les pays côtiers de l'UEMOA sont plus enclins à se concentrer sur l'atténuation (57%) alors que dans les pays du Sahel, les efforts sont plus orientés vers les questions liées à l'adaptation (53 % des besoins).

- 9.** Le changement climatique affecte à la fois la sécurité et la souveraineté alimentaires, la nutrition et les moyens de subsistance de différentes catégories de population, y compris celles qui sont engagées dans les systèmes alimentaires. Bien que le secteur primaire soit la principale source de subsistance dans les pays de l’UEMOA, seuls la Guinée-Bissau, le Bénin et le Niger ont vu les flux de financement climatique prioriser l’agriculture, la sylviculture, l’élevage et les autres utilisations des terres (AFAUT), tandis que les autres pays se sont concentrés sur les systèmes énergétiques. Les AFAUT vulnérables au changement climatique devraient être la priorité centrale du financement climatique dans la région de l’UEMOA.
- 10.** La population ouest-africaine est majoritairement jeune (64 % ont moins de 24 ans). Bien que très vulnérables au changement climatique, les femmes et les jeunes peuvent être les moteurs de la transformation vers une économie à faible émission de carbone. L’intégration d’une approche sensible au genre en matière de changement climatique et de financement climatique requiert l’attention urgente des décideurs politiques.
- 11.** Plus des deux tiers du financement multilatéral pour le climat sont fournis par la Banque mondiale (71 %), suivie par la Banque africaine de développement (BAD) (14 %). La composante bilatérale est également dominée par les financements de l’Union européenne (UE) et de la France (27 % chacun). Les fonds bilatéraux pour le climat sont destinés à 75 % aux pays du Sahel qui connaissent des problèmes liés au changement climatique et à ses effets sur la vulnérabilité et la fragilité en termes d’alimentation, de l’écosystème, de santé et d’inclusion sociale.
- 12.** Les instruments de la dette sont majoritairement utilisés pour le financement climatique dans la région de l’UEMOA (75 %) alors que les subventions ne représentent que 25 % des fonds pour le climat. Dans le contexte d’un endettement croissant de l’UEMOA dû à des mesures de soutien imprévisibles liées aux pandémies, la tendance actuelle du financement climatique doit être inversée.
- 13.** Pour soutenir le financement climatique dans la région de l’UEMOA, l’élaboration et l’application cohérentes des politiques publiques, ainsi que la mise en œuvre des réglementations peuvent renforcer les mécanismes d’adaptation habituels et réduire les niveaux de vulnérabilité.
- 14.** La surreprésentation des sources publiques de financement de la lutte contre le changement climatique et la faible réponse du secteur privé signifient qu’il convient d’explorer des mécanismes nouveaux et innovants parmi d’autres approches reconnues telles que les marchés secondaires de la dette, les conversions de dettes en investissements écologiques ou l’allègement de la dette pour le financement de la lutte contre le changement climatique.
- 15.** Le changement climatique devrait être intégré dans les politiques et les budgets nationaux, car les besoins de financement pour le climat ne représentent que 72 dollars par habitant et par an dans l’UEMOA, dont le produit intérieur brut (PIB) est de 1 452 dollars par habitant et par an. Cela offre des opportunités d’internaliser ce coût même si ces pays luttent au quotidien pour couvrir les urgences budgétaires.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Bien que les pays de l'UEMOA représentent la part la plus faible des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) annuellement (0,5 % des émissions mondiales et 7,4 % des émissions de l'Afrique sub-saharienne (ASS)), ils subissent de manière disproportionnée les effets du changement climatique. Il existe un déficit important en matière de financement climatique dans la région de l'UEMOA. La région est particulièrement vulnérable à la dégradation des terres, et connaît des sécheresses plus extrêmes, des inondations plus importantes et d'autres événements météorologiques potentiellement mortels causés par le changement climatique. Certains des pays membres se classent parmi les sept pays les plus vulnérables au changement climatique. Cependant, leur capacité d'adaptation est limitée par la pauvreté et la fragilité.

Les fonds multilatéraux pour le climat et les bailleurs de fonds bilatéraux ont tendance à ne pas allouer de fonds lors de situations fragiles et touchées par les conflits, apparemment en raison des risques et des défis perçus comme plus élevés. Par exemple, entre 2010 et 2018, le financement public mondial de l'adaptation n'a représenté que 6 % de l'aide internationale au développement cumulée (1,3 trillions de dollars) (OCDE, 2020a). Au cours de la même période, seuls 8 % (5,9 milliards de dollars) du financement mondial de l'adaptation (77,8 milliards de dollars) ont été engagés en faveur des pays de la région du Sahel et de la Corne de l'Afrique (Watson et Schalatek, 2020 ; OCDE, 2021).

Plus de la moitié des pays de la région ont reçu moins de fonds d'adaptation que la moyenne des pays les moins avancés par tête d'habitant, alors qu'ils partagent des niveaux de développement socio-économique similaires mais se classent en tête des indices de vulnérabilité climatique. Les données disponibles suggèrent que plus un pays est fragile, moins il reçoit de fonds pour l'adaptation, ce qui confirme l'idée que les bailleurs de fonds ont tendance à privilégier les lieux plus sûrs.

La difficulté d'accéder au financement de l'adaptation est exacerbée par l'instabilité associée aux situations de conflit, notamment la faible capacité des gouvernements à respecter les normes fiduciaires fixées par le FVC, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), les banques multilatérales de développement (BMD) et d'autres agences chargées d'apporter un financement pour l'action climatique.

D'après trois études de cas nationales (Mali, Somalie et Soudan) évaluées par le Centre de ressources pour les achats stratégiques en Afrique (SPARC), les institutions publiques ne disposaient pas des systèmes de gestion des finances publiques nécessaires pour atténuer les risques financiers fiduciaires, notamment la fraude et la corruption. En conséquence, le financement de la lutte contre le changement climatique a été presque entièrement acheminé par l'intermédiaire d'organisations multilatérales ou de partenaires (internationaux) sur le terrain.

Le manque de financement climatique dans les contextes fragiles et affectés par les conflits est souvent lié à des perceptions du risque et à des processus de gestion mal adaptés aux contextes fragiles et affectés par les conflits. Ces processus sont à leur tour entravés par l'absence de stratégies et de politiques de lutte contre le changement climatique spécifiquement axées sur les conflits et la fragilité, ainsi que par l'insuffisance des investissements dans le développement des ressources humaines nécessaires pour répondre à ce défi.

Au début de l'année 2022, la Division du financement de l'environnement et du climat de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a demandé à SPARC - Soutenir le Pastoralisme et l'Agriculture durant les Crises Récurrentes et Prolongées - de commanditer une étude visant à faire progresser son programme d'action climatique. L'objectif principal de l'étude était d'évaluer les lacunes et d'identifier les politiques qui pourraient aider les décideurs à aborder les questions clés susceptibles d'améliorer le financement du climat dans la région de l'UEMOA. Elle s'est appuyée sur une analyse documentaire complète articulée autour de quatre étapes. Tout d'abord, les publications contenant des termes liés au financement climatique dans leurs titres ou leurs mots-clés ont été explorées. Deuxièmement, les mots liés au climat (risque climatique, changement climatique, variabilité climatique, réchauffement climatique, chaleur, sécheresse, inondations, pénurie, etc.) et les termes liés à la finance (obligations, actions, marchés boursiers, bourse, prêts, « swaps », portefeuilles, etc.) ont été combinés. Troisièmement, le terme « Afrique » a été ajouté à l'exploration pour garantir une compréhension continentale des sujets. Quatrièmement, la recherche a été réduite en examinant ce qui était disponible en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Au total, 57 publications ont été utilisées pour l'étude. Les chercheurs ont également utilisé toute la littérature grise disponible dans les institutions telles que le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) pour analyser les différentes étapes des négociations climatiques concernant les pays membres. Enfin, des informations quantitatives provenant des bases de données de la Banque mondiale, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de Knoema, de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), des CDN et des bases de données de l'Initiative politique en faveur du climat (IPC) ont été extraites et analysées.

Les notes techniques et politiques ont été produites par le Dr Abdrahmane Wane, représentant régional de l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) pour l'Afrique de l'Ouest et spécialiste des chaînes de valeur de l'élevage et des risques climatiques basé au Sénégal, et par le Dr Maguette Kairé, expert leader en changement climatique au CILSS basé au Niger.

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'UEMOA a été créée en 1994 en tant qu'union commerciale et monétaire regroupant huit pays : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Elle devait assurer la stabilité et une croissance plus substantielle, durable et inclusive en Afrique de l'Ouest et dans la Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), afin d'améliorer la vie des citoyens. L'UEMOA a connu une décennie de croissance économique soutenue, avec un taux moyen de 6,4 % entre 2012 et 2019. Ce dynamisme économique a été principalement stimulé par l'investissement privé, les dépenses publiques et des mécanismes de crédit proactifs.

Dans un contexte de chocs multiformes (pandémie, insécurité, changement climatique), la plupart des gouvernements de l'UEMOA ont mis en place de multiples mesures pour atténuer leurs impacts négatifs potentiels. Malgré les déficits budgétaires (-5,4 % du PIB en 2020), ces actions ont permis une reprise économique qui s'est amorcée au troisième trimestre

2020 et s'est affermie au cours des années suivantes. Les niveaux d'endettement restent viables (malgré quelques signes d'alerte au Sénégal). Cependant, des faiblesses structurelles persistent, notamment en matière de développement des ressources humaines ; les pays de l'UEMOA sont en queue de peloton.

Bien qu'ils aient développé une certaine résilience pendant la pandémie, les pays de l'UEMOA restent parmi les nations les plus exposées aux impacts du changement climatique, alors qu'ils sont parmi les émetteurs les plus faibles. Ces pays sont également faibles dans l'Indice de performance environnementale, illustrant leur incapacité à atteindre des résultats critiques en matière de santé environnementale et de vitalité des écosystèmes (protection des écosystèmes et gestion des ressources). Cette situation paradoxale nécessite un changement de paradigme dans l'orientation du financement de la lutte contre le changement climatique et une forte réduction de l'écart entre les besoins et les ressources financières mobilisées.

TABEAU 1 : UEMOA - QUELQUES INDICATEURS ECONOMIQUES ET SOCIAUX EN 2020

INDICATEUR	Pays côtiers			
	Bénin	Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire	Togo
Population (millions d'habitants)	12,1	1,9	26,4	8,3
Surface km ² (milliers)	112,8	28,1	318,0	54,4
PIB par habitant (dollars courants)	1291,0	727,5	2325,7	915,0
Balance des opérations courantes (% du PIB)	-1,8	-2,7	-3,2	-0,3
Investissements directs étrangers, entrées nettes (% du PIB)	1,1	1,5	1,2	-0,8
État de la dette extérieure (% du RNB)	33,9	55,3	42,2	33,5
Indice de développement humain – Valeur (rang)	0,53 (167)	0,48 (177)	0,55 (159)	0,54 (162)
Indice de performance environnementale – Valeur (rang)	30,0 (156)	29,1 (160)	25,8 (175)	29,5 (158)
INDICATEUR	Pays du Sahel			
	Valeur (rang)	Mali	Niger	Sénégal
Population (millions d'habitants)	20,9	20,2	24,2	16,7
Région km ² (milliers)	273,7	1,220,2	1,266,7	192,5
PIB par habitant (dollars courants)	857,9	862,5	567,7	1462,8
Balance des opérations courantes (% du PIB)	4,1	-2,2	-13,2	-
Investissements directs étrangers – entrées nettes (% du PIB)	-0,6	3,1	2,6	7,5
État de la dette extérieure (% du RNB)	27,0	36,3	34,9	71,7
Indice de développement humain – Valeur (rang)	0,45 (184)	0,43 (186)	0,40 (189)	0,51 (170)
Indice de performance environnementale – Valeur (rang)	38,3 (111)	29,4 (159)	30,8 (153)	30,7 (154)

Source : Groupe de la Banque Mondiale (s.d.), PNUD (s.d.) et <https://knoema.com>

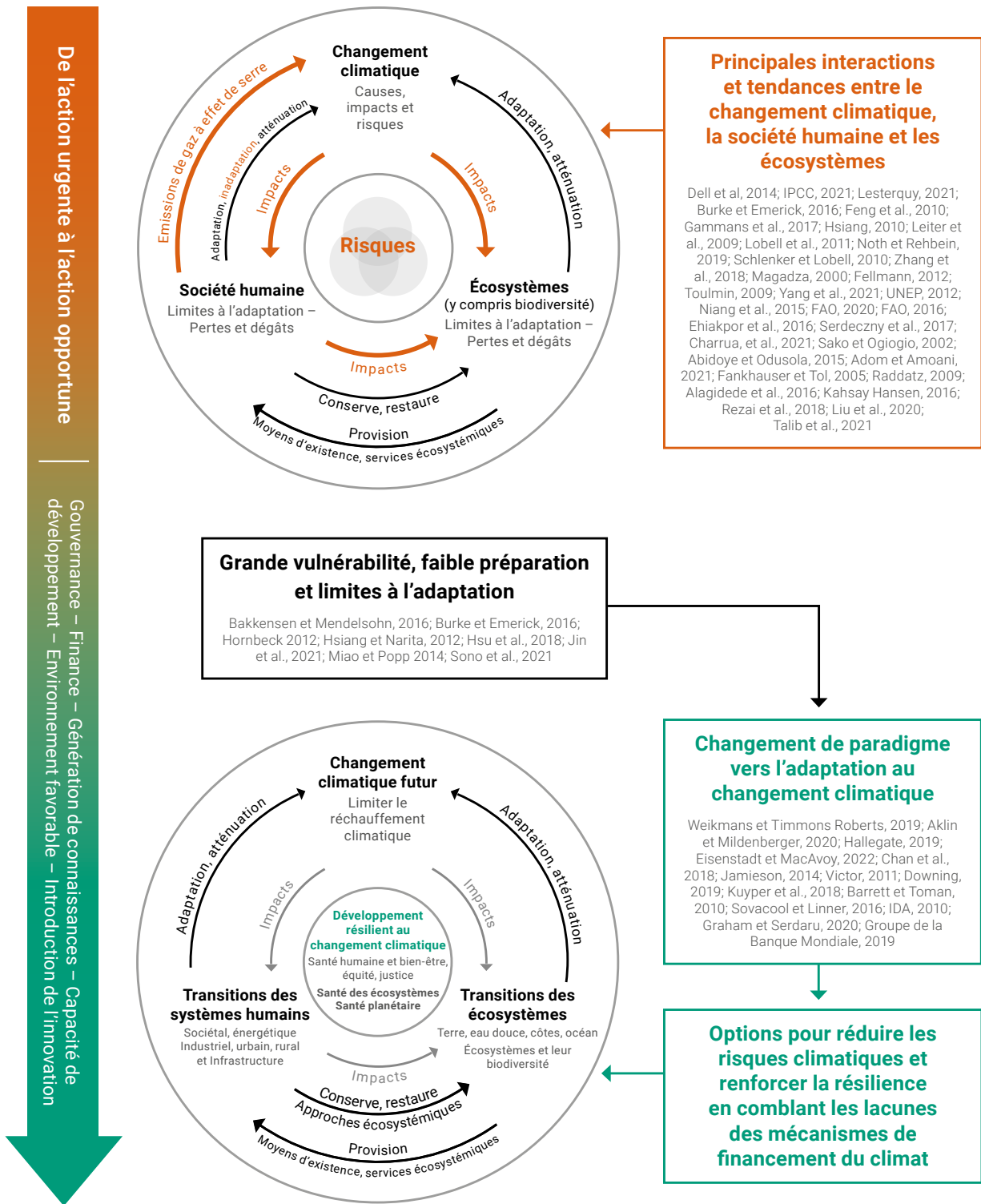
DE L'ACTION URGENTE À L'ACTION OPPORTUNE

Les émissions cumulées de dioxyde de carbone (CO₂) sont importantes et l'utilisation d'un budget carbone est un élément essentiel des débats sur la justice climatique et l'équité. Un paradoxe crucial est que les pays qui produisent le moins d'émissions de CO₂ continuent de souffrir des effets du changement climatique et luttent pour accéder au financement climatique, alors que les pays qui produisent le plus d'émissions ont plus facilement accès aux ressources. Un meilleur équilibre entre la couverture des coûts d'adaptation et d'atténuation nécessite des mécanismes compensatoires plus efficaces pour éviter d'entraver les processus de croissance économique des pays en développement. Pour ces raisons, l'allocation des fonds d'adaptation des bailleurs de fonds tend à être plus étroitement liée à la vulnérabilité au changement climatique et à la fragilité de l'état qu'à la pauvreté (Eisenstadt et al., 2021).

Pour les pays de l'UEMOA, l'accès faible et inégal au financement climatique est au cœur même de la vulnérabilité et de la résilience. Cependant, ces nations en développement doivent mettre en place les capacités juridiques, institutionnelles, techniques et humaines nécessaires pour accéder aux ressources disponibles. Une action urgente et opportune nécessite l'identification, l'évaluation, la hiérarchisation et la planification afin de réduire les risques climatiques et de renforcer la résilience. Pörtner et al. (2022) et Eisenstadt et al. (2021) fournissent une analyse intéressante, actualisée et relativement complète de la littérature sur les concepts et les approches innovants, qui est développée dans le présent rapport.



FIGURE 1 : APERÇU DE LA LITTÉRATURE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Source : Adapté de Pörtner et al. (2022) et Eisenstadt et al. (2021)

PROFILS DES ÉMISSIONS DES PAYS DE L'UEMOA

Les pays de l'UEMOA ne contribuent qu'à 0,54 % des émissions mondiales et à 7,41 % des émissions de l'Afrique sub-saharienne (ASS). Les pays côtiers de la zone UEMOA ne contribuent qu'à un tiers des émissions enregistrées dans la région, tandis que les pays sahéliens sont responsables des deux tiers restants. Dans les pays côtiers, le plus gros émetteur de GES est la Côte d'Ivoire (57 %) alors que ses émissions de GES par rapport au PIB sont plus faibles dans la zone agroécologique (AE). Le Bénin suit avec 31 % des émissions de GES.

Dans les pays sahéliens de l'UEMOA, c'est le Sénégal qui contribue le moins avec 19 % des émissions de GES, tout en enregistrant des émissions de GES plus faibles par rapport au PIB dans la zone agroécologique.

En moyenne, tous les pays de l'UEMOA émettent moins de GES par rapport au reste du monde et aux moyennes de l'ASS.

TABLEAU 2 : ÉMISSIONS ANNUELLES DE GES DES PAYS DE L'UEMOA, 2019

Pays		Émissions (Mt eq CO ₂)	% Émissions globales	% Émissions ASS	% Émissions UEMOA	% Émissions Zone AE	Émissions (eq CO ₂) par habitant	Émissions (eq t CO ₂) par million de dollar PIB
UEMOA Pays côtiers	Bénin	25,78	0,05	0,71	9,61	28,58	2,18	1 790,00
	Côte d'Ivoire	51,51	0,10	1,42	19,20	57,10	2,00	879,87
	Guinée- Bissau	4,21	0,01	0,12	1,57	4,67	2,19	2 920,00
	Togo	8,71	0,02	0,24	3,25	9,66	1,08	1 210,00
Moyenne côtière UEMOA		90,21	0,18	2,49	33,63	100,00	1,86	1 699,97
UEMOA Pays du Sahel	Burkina Faso	56,31	0,11	1,56	20,99	31,63	2,77	3 480,00
	Mali	44,16	0,09	1,22	16,46	24,80	2,25	2 560,00
	Niger	43,96	0,09	1,21	16,39	24,69	1,89	3 400,00
	Sénégal	33,60	0,07	0,93	12,53	18,87	2,06	1 440,00
Moyenne sahélienne UEMOA		178,03	0,36	4,92	66,37	100,00	2,24	2 720,00
UEMOA		268,24	0,54	7,41	100,00		2,05	2 209,98
Mondial		49 760,00	100				6,48	567,67
ASS		3 620,00		100			3,27	1 990,00

Source : Outil de gestion des indicateurs d'analyse climatique

BESOINS EN FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA

On estime que la mise en œuvre des CDN à travers l'Afrique coûtera 2,4 trillions de dollars au cours de la période 2020-2030. Ce coût global comprend également les engagements des gouvernements à fournir des ressources pour faire face aux effets du changement climatique et les coûts des pertes et dommages lorsque les données sont fournies par les pays. Les besoins exprimés sont de 24 % pour l'adaptation, 66 % pour l'atténuation et 10 % pour les bénéfices doubles. La diversité des situations en Afrique est illustrée par les besoins exprimés par les pays d'Afrique de l'Ouest et de l'UEMOA, qui peuvent paraître comparativement modestes (9 % et 3 % des besoins exprimés par l'ensemble des pays africains). Si les pays d'Afrique de l'Ouest affectent l'essentiel de leurs besoins à l'atténuation (77 %), comme observé sur le continent africain, les pays de l'UEMOA ont une approche un peu plus équilibrée ; ils placent les questions d'adaptation et d'atténuation à peu près à égalité (Tableau 3).

TABLEAU 3 : COMPARAISON DES BESOINS DE FINANCEMENT CLIMATIQUE EN MILLIARDS DE DOLLARS DE 2020 À 2030

	Afrique*	Afrique de l'Ouest*	UEMOA
Total	2 429,0	222,7	79,1
Adaptation	579,2	31,2	38,3
Atténuation	1 607,0	171,5	39,5
Bénéfices doubles	242,8	20,0	1,4

Source : IPC(*) et CDN actualisées des pays

TABLEAU 4 : BESOINS DÉSAGRÉGÉS DE FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA EN MILLIARDS DE DOLLARS DE 2020 À 2030

	Pays côtiers	Bénin	Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire	Togo
Total	38,4	10,4	22,0	0,7	5,3
Adaptation	16,5	1,8	12,0	0,1	2,6
Atténuation	21,9	8,6	10,0	0,7	2,7
Bénéfices doubles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Pays du Sahel	Burkina Faso	Mali	Niger	Sénégal
Total	40,8	5,5	12,3	9,9	13,0
Adaptation	21,8	2,8	8,0	6,7	4,3
Atténuation	17,5	1,3	4,3	3,2	8,7
Bénéfices doubles	1,4	1,4	0,0	0,0	0,0

Source : CDN actualisées des pays (voir <https://unfccc.int/NDCREG>)

D'un point de vue agroécologique, il convient de noter que dans les pays côtiers (à l'exception seulement de la Côte d'Ivoire), l'accent est mis sur l'atténuation (57 %), tandis que les pays sahéliens (à l'exception du Sénégal) se concentrent un peu plus sur les questions d'adaptation (53 %) (Tableau 4).

La mobilisation des ressources climatiques doit être basée sur la capacité des pays à générer de la richesse. Si le PIB est considéré comme un indicateur de richesse, l'UEMOA en tant qu'union devrait consacrer 5 % de son PIB actuel pour couvrir ses besoins de financement climatique. Les pays sahéliens de cette union économique et monétaire devraient consacrer un point de PIB supplémentaire par rapport aux pays côtiers. La charge est beaucoup plus lourde pour des pays comme le Bénin et le Togo, ainsi que le Mali et le Niger.

TABLEAU 5 : BESOINS DE FINANCEMENT CLIMATIQUE SUR LA BASE DU PIB DES PAYS DE L'UEMOA, EN MILLIARDS DE DOLLARS

Milliards de dollars		UEMOA				
Besoins en financement climatique de 2020 à 2030		79,1				
Besoins annuels moyens en financement climatique		7,9				
PIB (dollars courant)		159,6				
Besoins annuels moyens en financement climatique (% du PIB)		5,0 %				
Milliards de dollars	Pays côtiers	Bénin	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Togo	
Besoins en financement climatique de 2020 à 2030	38,4	10,4	22,0	0,7	5,3	
Besoins annuels moyens en financement climatique	3,8	1,0	2,2	0,1	0,5	
PIB (dollars courants)	86,0	15,7	61,3	1,4	7,6	
Besoins annuels moyens en financement climatique (% du PIB)	4,5 %	6,6 %	3,6 %	5,1 %	7,0 %	
Milliards de dollars	Pays du Sahel	Burkina Faso	Mali	Niger	Sénégal	
Besoins en financement climatique de 2020 à 2030	40,8	5,5	12,3	9,9	13,0	
Besoins annuels moyens en financement climatique	4,1	0,6	1,2	1,0	1,3	
PIB (dollars courants)	73,6	17,9	17,5	13,7	24,5	
Besoins annuels moyens en financement climatique (% du PIB)	5,5 %	3,1 %	7,1 %	7,2 %	5,3 %	

Source : CDN actualisées des pays et indicateurs du développement dans le monde

RÉPARTITION DU FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA PAR ZONE AGROÉCOLOGIQUE (AE) ET PAR PAYS

Sur les 29,5 milliards de dollars de flux annuels de financement climatique vers l'Afrique, l'UEMOA n'a pu capter que 3,5 milliards de dollars (12 %).

Les pays côtiers de la zone UEMOA (Bénin, Côte d'Ivoire, Togo, Guinée-Bissau) attirent 41 % des flux annuels de financement climatique vers l'Afrique.

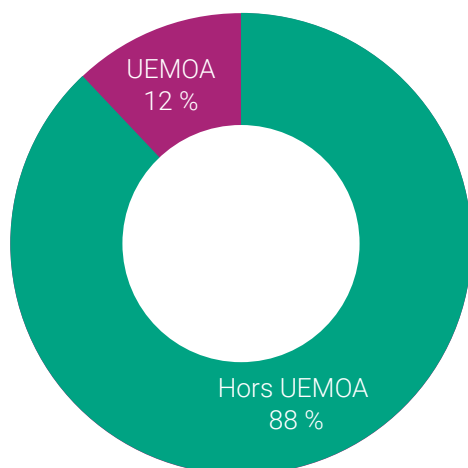
Les pays du Sahel (Sénégal, Mali, Burkina Faso et Niger) captent 59 % des flux annuels de financement climatique.

Dans les **pays côtiers** :

- plus des deux tiers des flux sont dirigés vers la Côte d'Ivoire et un quart vers le Bénin
- La Guinée-Bissau et, dans une moindre mesure, le Togo ont plus de difficultés à attirer les financements climatiques.

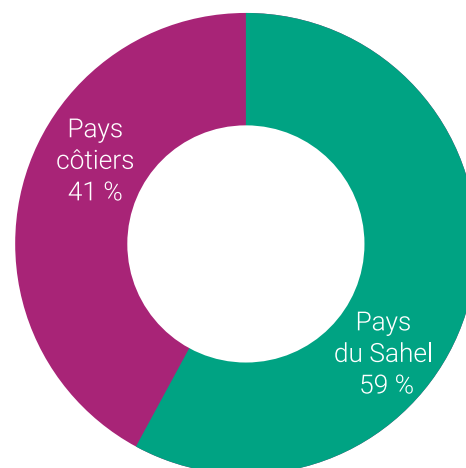
Dans les **pays du Sahel**, le financement climatique est réparti de manière presque égale entre le Sénégal, le Burkina Faso et le Niger (27 % en moyenne) au détriment du Mali qui est un peu derrière (18 %).

FIGURE 2 : DISTRIBUTION DES FLUX DE FINANCEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE



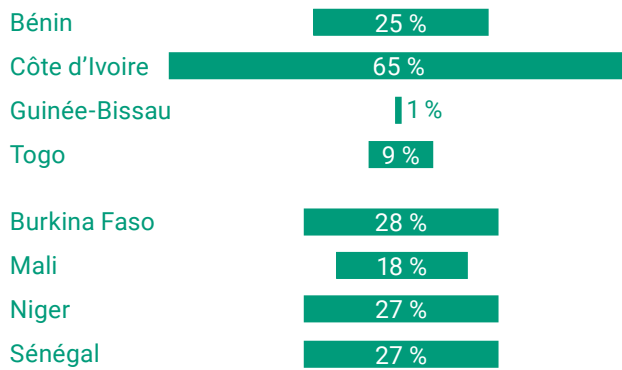
Source : les auteurs, sur base de données de la FCI

FIGURE 3 : DISTRIBUTION DES FLUX DE FINANCEMENT CLIMATIQUE PAR ZONE AGROÉCOLOGIQUE DANS L'UEMOA



Source : les auteurs, sur la base de données de la FCI

FIGURE 4 : RÉPARTITION DES FLUX DE FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA



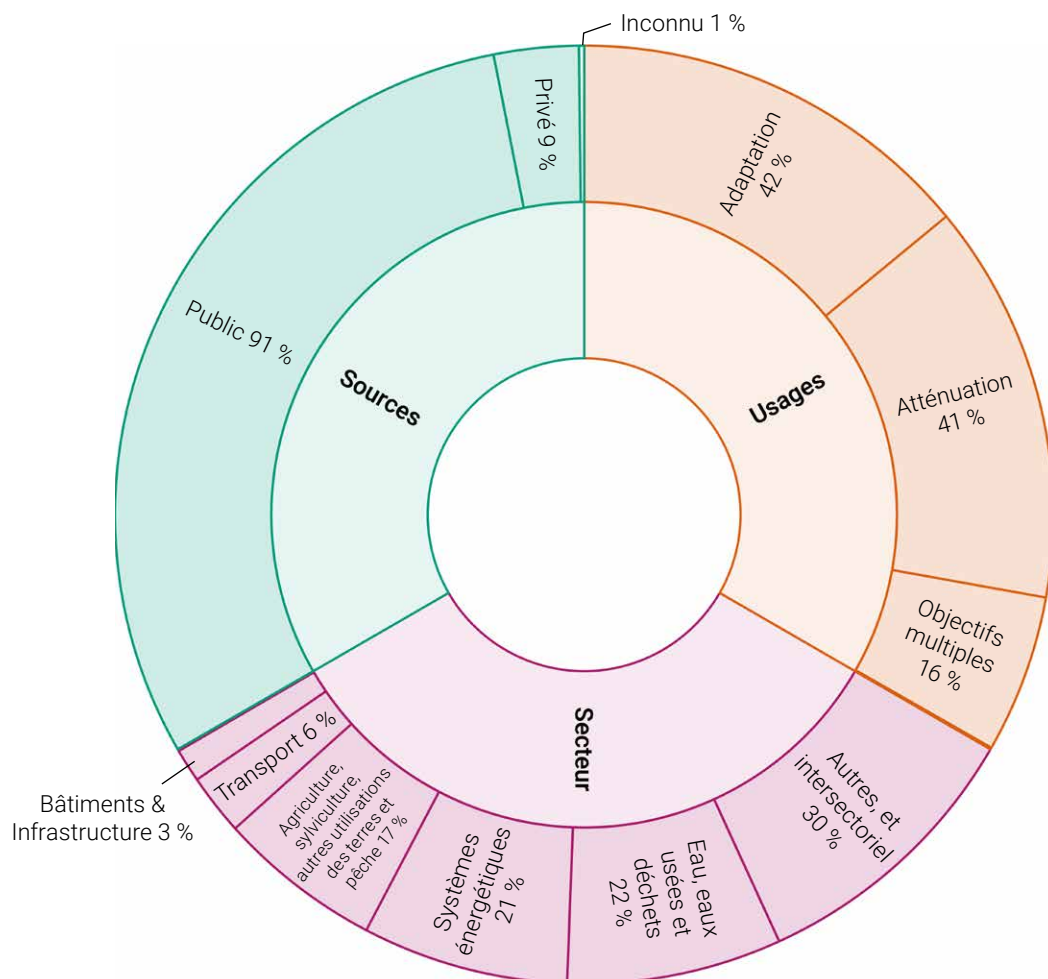
Source : les auteurs, sur la base de données de la FCI



Bétail paissant sur une île du fleuve Niger, vu d'un pont de la capitale du Niger, Niamey. © ILRI/Stevie Mann

RÉPARTITION DU FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA PAR ZONE AGROÉCOLOGIQUE, SECTEUR, USAGE ET SOURCE

FIGURE 5 : FINANCEMENT CLIMATIQUE PAR SECTEUR, USAGE ET SOURCE DANS LES PAYS CÔTIERS



Source : données sur le paysage africain, IPC(2022)

FIGURE 6 : FINANCEMENT CLIMATIQUE PAR SECTEUR, USAGE ET SOURCE DANS LES PAYS DU SAHEL



Source : Données sur le paysage africain, IPC (2022)

Dans les pays côtiers :

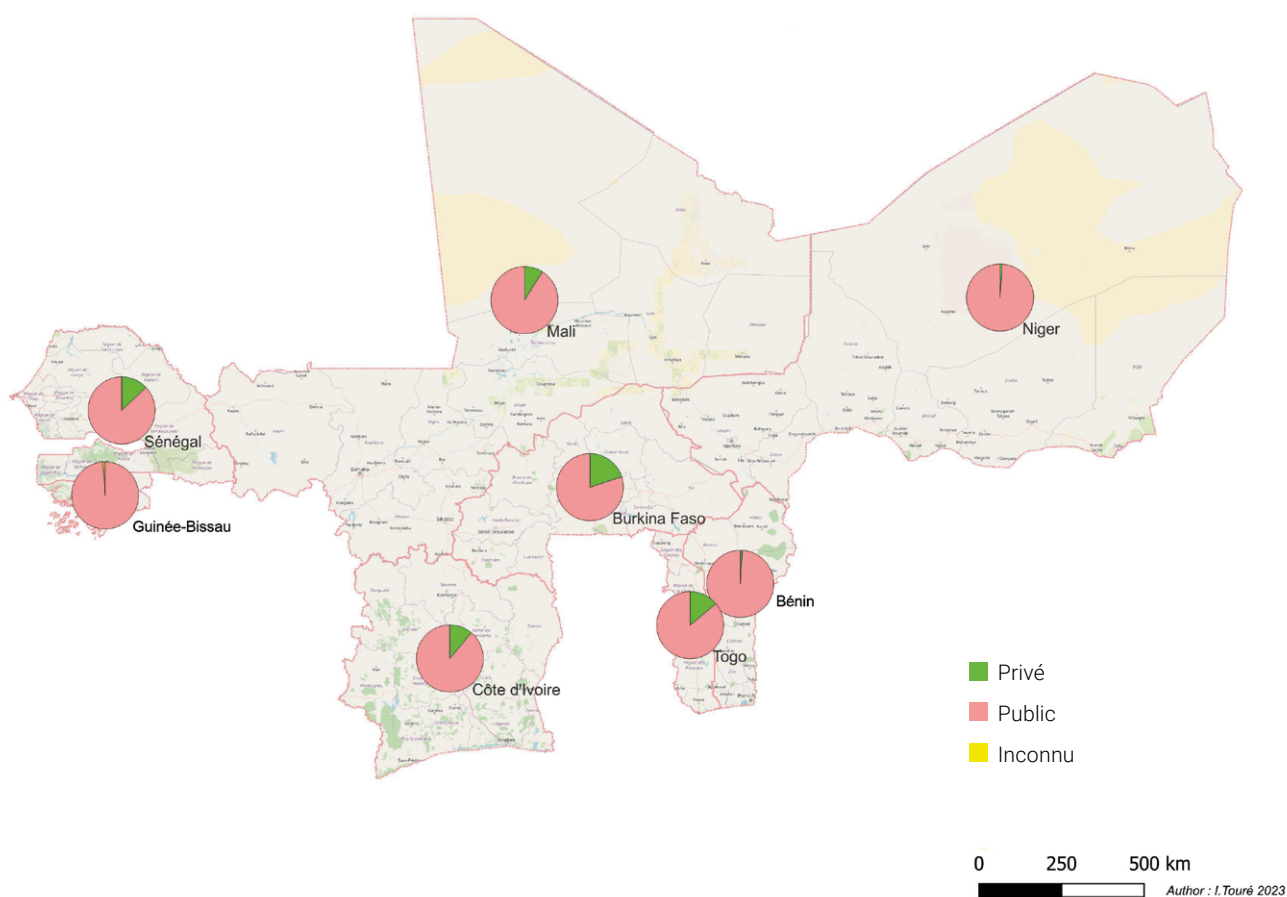
- les sources de financement pour le climat proviennent principalement du secteur public (91 %), tandis que le secteur privé a une part relativement marginale
- 83 % des financements climatiques sont destinés à soutenir des activités d'adaptation et d'atténuation ; 16 % ont des objectifs multiples
- un tiers du financement climatique porte sur des questions transversales, bien qu'une partie se concentre sur l'eau (22 %), l'énergie (21 %) et le secteur primaire (17 %).

Dans les pays du Sahel :

- à l'instar des pays côtiers, les financements climat des pays du Sahel de la zone UEMOA proviennent essentiellement du secteur public (89 %) ; les sources privées représentent 11 % des financements
- si les proportions dédiées aux activités d'atténuation restent similaires dans les deux zones AE, les pays du Sahel bénéficient d'une part plus importante dédiée au soutien des activités d'adaptation (49 %) au détriment des actions intersectorielles (9 %). Par ailleurs, même si le secteur de l'énergie reste la cible principale (32 % des flux de financement climatique), le secteur primaire reçoit plus d'attention que les pays côtiers.

RÉPARTITION DU FINANCEMENT CLIMATIQUE PAR SOURCE DANS LES PAYS DE L'UEMOA

CARTE 1 : SOURCES DU FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS L'UEMOA



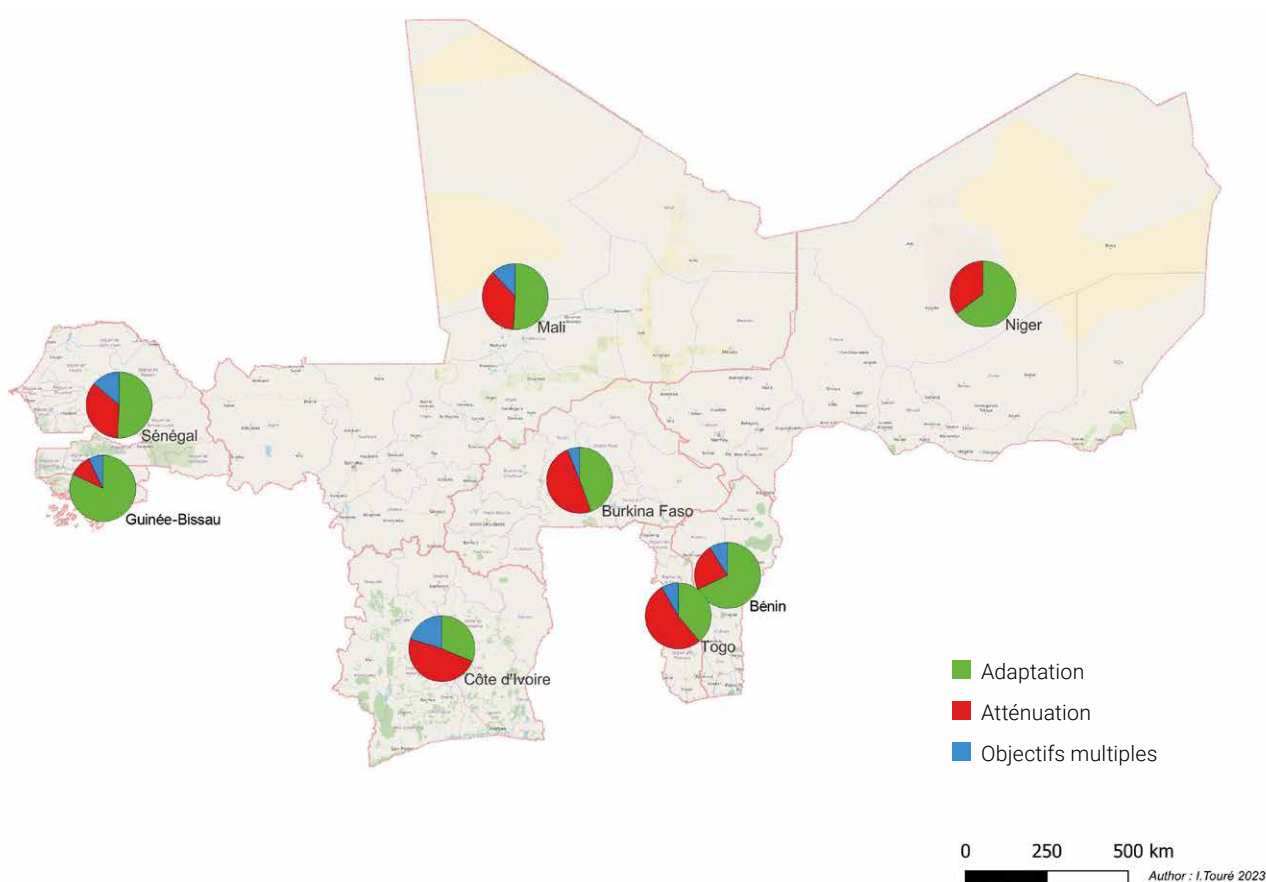
Source : Données sur le paysage africain, IPC (2022)

Parmi les pays côtiers, seuls la Côte d'Ivoire et le Togo ne dépendent pas exclusivement de financements publics (88 % et 86 %, respectivement), tandis que le Bénin et la Guinée-Bissau n'attirent presque aucun financement du secteur privé.

À l'exception du Niger, les autres pays du Sahel, à savoir le Burkina Faso, le Sénégal et le Mali, bénéficient de financements climatiques de sources mixtes (20 %, 13 % et 9 %, respectivement). Cependant, ces proportions restent relativement faibles par rapport à l'implication du secteur privé.

RÉPARTITION DU FINANCEMENT CLIMATIQUE PAR USAGE DANS LES PAYS DE L'UEMOA

CARTE 2 : DESTINATION DU FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS L'UEMOA



Source : Données sur le paysage africain, IPC (2022)

Bien qu'ils attirent des montants relativement faibles de financement climatique, la Guinée-Bissau et le Bénin consacrent plus de deux tiers de leurs flux à l'adaptation au changement climatique (82 % et 68 %, respectivement). Cette situation diffère de celle de la Côte d'Ivoire et du Togo, qui donnent la priorité aux actions d'atténuation du changement climatique en allouant près de la moitié des flux financiers et monétaires à ces activités (48 % et 49 %, respectivement).

Dans les pays du Sahel, le Niger, le Mali et le Sénégal ont donné la priorité à l'adaptation au changement climatique (68 % et 51 % pour le Niger et le Mali, respectivement), tandis que le Burkina Faso a consacré davantage d'efforts à l'atténuation.

RÉPARTITION DU FINANCEMENT CLIMATIQUE PAR SECTEUR DANS LES PAYS DE L'UEMOA

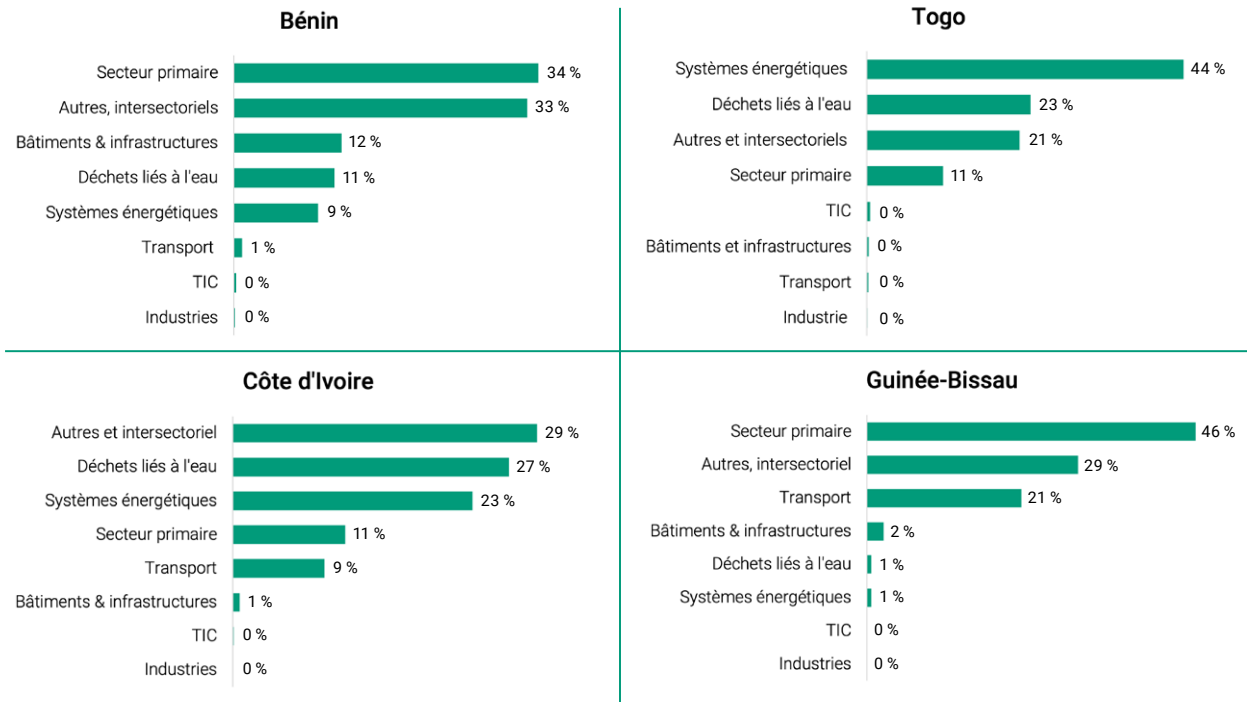
Dans les pays côtiers, les secteurs les plus ciblés par le financement climatique sont : l'eau, l'énergie, le secteur primaire, les transports et les programmes intersectoriels. Le Bénin et la Guinée-Bissau ont identifié le secteur primaire et les programmes intersectoriels comme leurs deux premières priorités, tandis que la Côte d'Ivoire et le Togo accordent une attention particulière aux questions liées à l'eau et à l'énergie.

Dans les pays du Sahel, les questions liées à l'énergie intéressent beaucoup le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal et, dans une moindre mesure, le secteur primaire, qui est la priorité au Niger, arrive en deuxième position au Burkina Faso, en troisième position au Mali et en quatrième position au Sénégal.

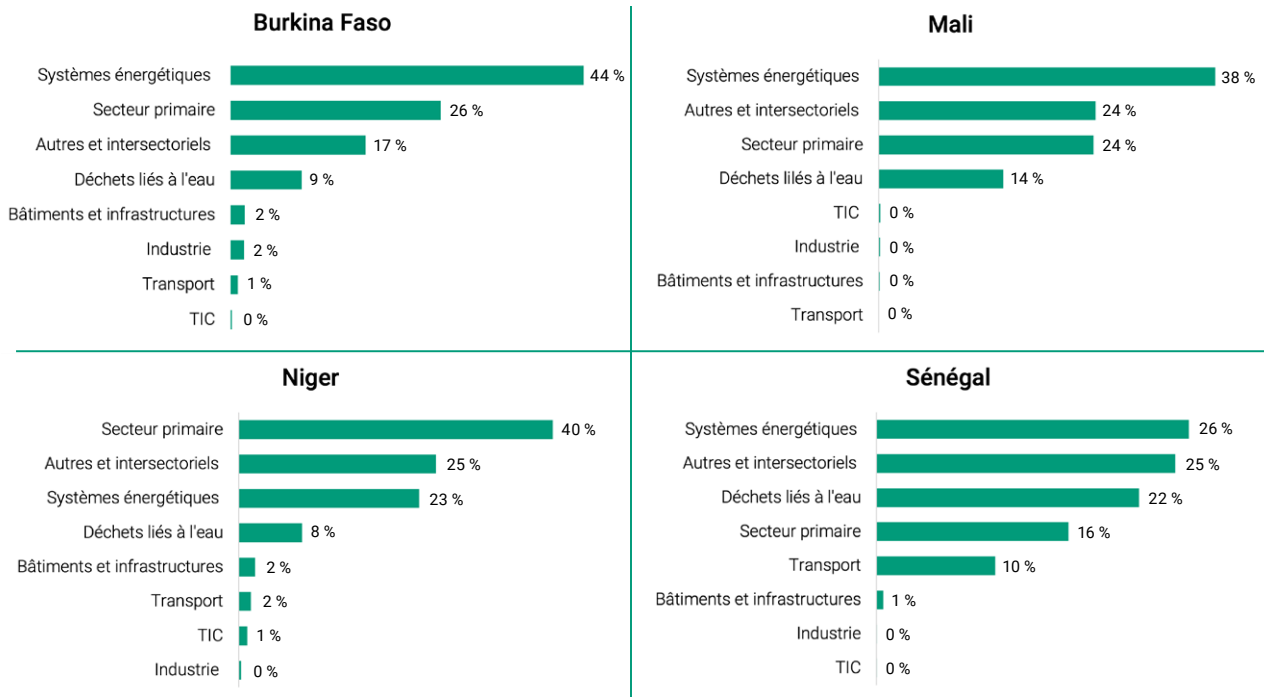
Seuls la Guinée-Bissau, le Bénin et le Niger ont vu les flux de financement climatique se diriger principalement vers le secteur primaire. La plupart des autres pays qui se concentrent sur les systèmes énergétiques semblent avoir un rôle et un impact plus systémiques.

FIGURE 7 : FINANCEMENT CLIMATIQUE PAR SECTEUR DANS L'UEMOA (POURCENTAGES)

Pays côtiers



Pays du Sahel



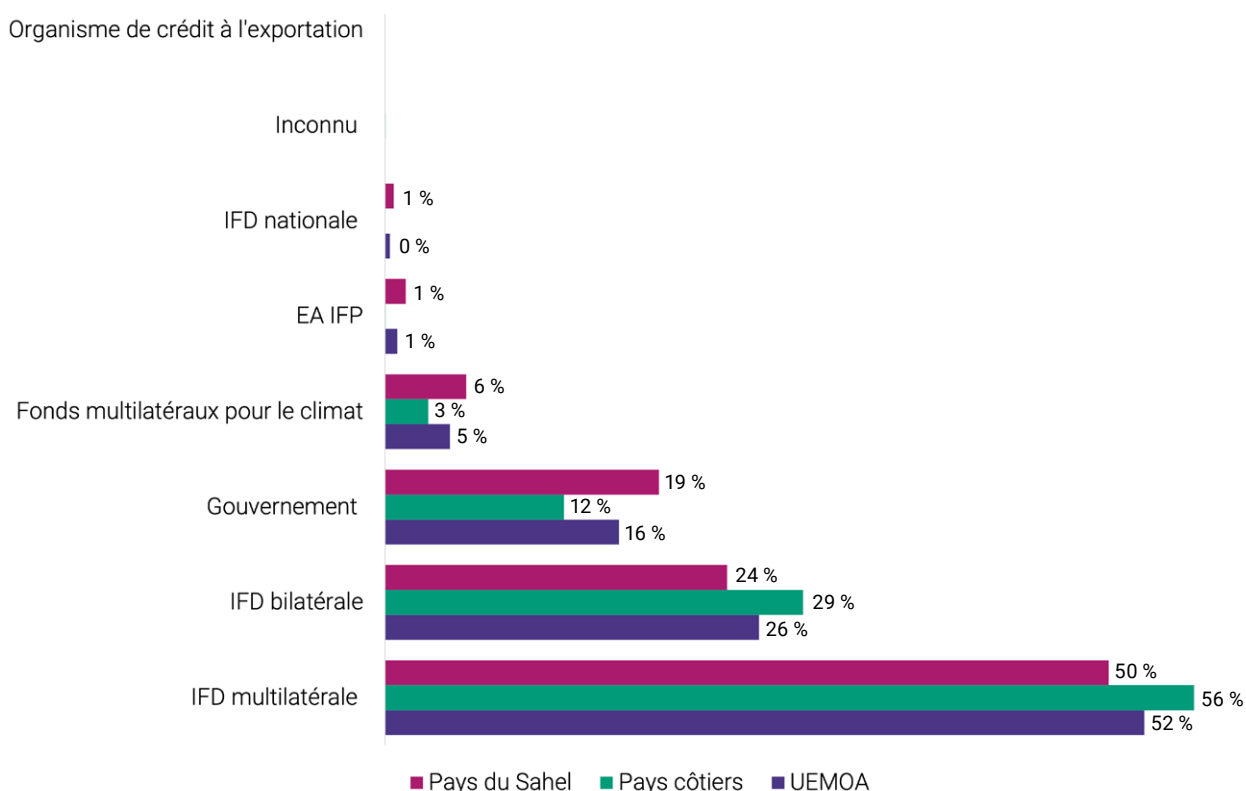
Source : Les auteurs, basés sur les données de la FCI

FINANCEMENT DES BESOINS CLIMATIQUES

La plupart des financements proviennent de sources publiques internationales (y compris les fonds de développement bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les fonds climatiques), de sources publiques nationales (y compris les écotaxes ou les taxes sur le carbone, les fonds nationaux et les obligations vertes ou climatiques), ainsi que d'investissements privés internationaux et nationaux.

Sources publiques internationales et nationales de financement climatique

FIGURE 8 : SOURCES PUBLIQUES DE FINANCEMENT CLIMATIQUE



Source : IPC, 2020

Le financement climatique public provient des institutions multilatérales, bilatérales et nationales de financement du développement (IFD), des gouvernements locaux, des entreprises publiques et des institutions financières publiques (IFP). Selon les bases de données de l'IPC, les flux de financement public du climat vers les États membres de l'UEMOA s'élevaient à 3136 milliards de dollars en 2020 (soit 90 % des flux de financement du climat).

Pour les pays de l’UEMOA, la composante multilatérale de la finance climat publique est prédominante - elle a fourni 1 783 milliards de dollars en 2020 (soit 57 % du total de la finance climat d’origine publique,

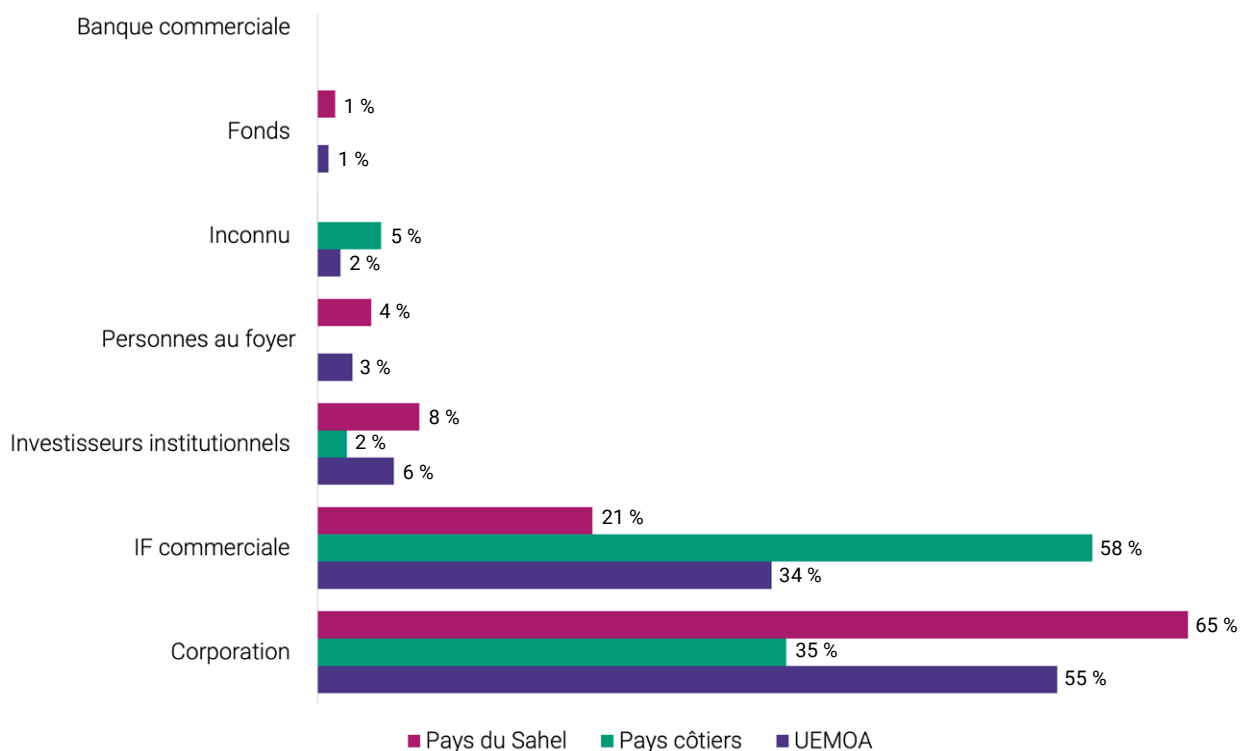
ou 51 % du total des financements climat). Les IFD bilatérales et nationales ont fourni 820 millions de dollars (soit 26 % du financement climatique public, ou 23 % du financement climatique total), et les contributions gouvernementales se sont élevées à 306 millions de dollars (soit 16 % du financement climatique public, ou 14 % du financement climatique total).

Les gouvernements des pays du Sahel sont légèrement plus engagés dans l’investissement dans les aspects climatiques en raison des chocs violents auxquels ils sont actuellement confrontés.

Des tendances similaires sont observées dans les régions agroécologiques de l’UEMOA.

Sources privées internationales et nationales de financement climatique

FIGURE 9 : SOURCES PRIVÉES DE FINANCEMENT CLIMATIQUE



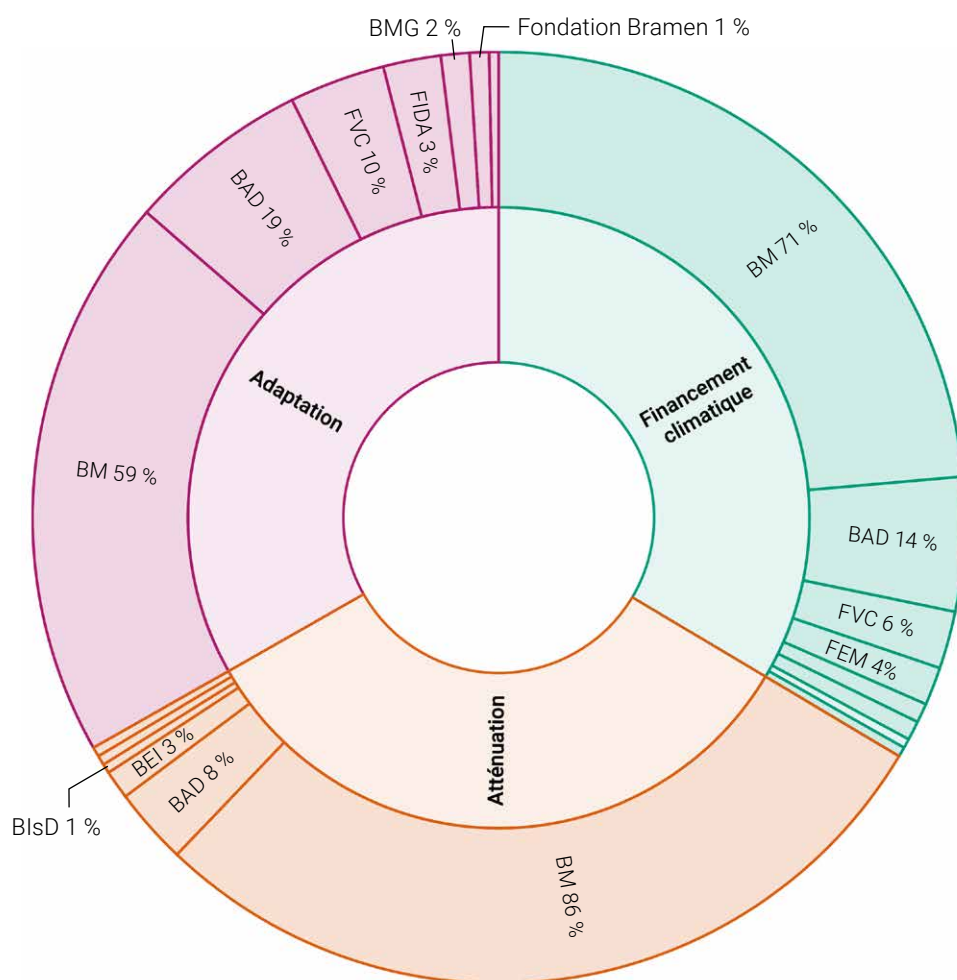
Source : IPC, 2020

Les flux de financement climatique du secteur privé vers les États membres de l’UEMOA s’élèvent à 356 millions de dollars (soit 10 % du total des financements climatiques) - dont 35 % pour les pays côtiers de l’UEMOA et 65 % pour les pays du Sahel de l’UEMOA. La plupart des fonds privés (55 %) ont été apportés par des entreprises ayant pour cible les pays du Sahel (65 % des flux financiers). Par ailleurs, les institutions financières à vocation commerciale semblent plus intéressées par les pays côtiers. Ces pays ont reçu 58 % des fonds, en raison de leurs structures économiques diversifiées et de leurs opportunités d’affaires.

POINTS DE VUE DES PARTENAIRES SUR LE FINANCEMENT CLIMATIQUE EN 2020

Le point de vue des partenaires multilatéraux

FIGURE 10 : SOURCES MULTILATÉRALES DU FINANCEMENT CLIMATIQUE

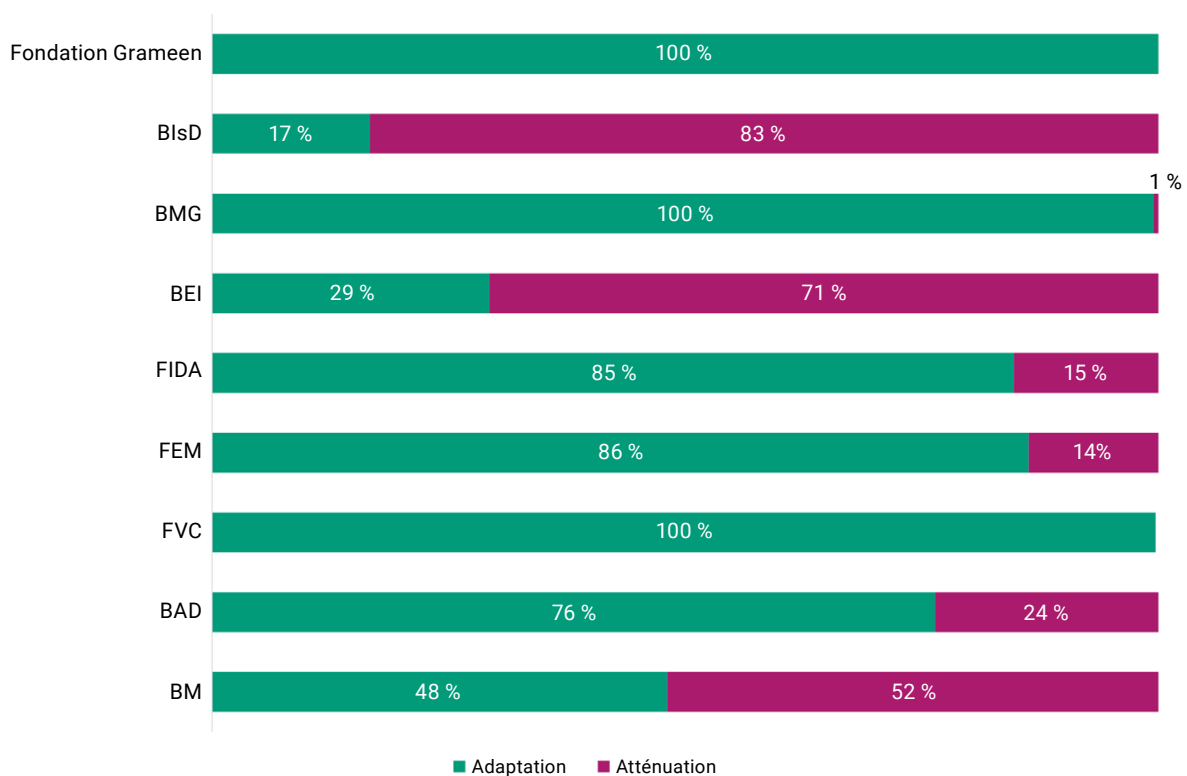


Source : IPC et CCNUCC

Plus des deux tiers des financements climat (soit 71 %) proviennent de la Banque mondiale (BM), qui joue un rôle de premier plan dans les pays de l'UEMOA. Un autre partenaire actif est la BAD, qui contribue en moyenne à hauteur de 14 % au financement climatique, 6 % au FVC et 4 % au FEM.

La Banque mondiale adopte une position relativement équilibrée entre les activités d'adaptation et d'atténuation en distribuant ses fonds de manière proportionnelle. Ce n'est pas le cas des autres partenaires multilatéraux qui optent stratégiquement pour l'un ou l'autre. Alors que la Fondation Grameen, la Fondation Bill et Melinda Gates (BMG) et le FVC se concentrent exclusivement sur les questions d'adaptation, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le FEM et la BAD y consacrent plus des trois quarts de leurs financements. Seules la Banque islamique de développement (BIsD) et la Banque européenne d'investissement (BEI) se concentrent davantage sur l'atténuation du changement climatique (83 % et 71 % de leurs fonds, respectivement).

FIGURE 11 : POINT DE VUE DES PARTENAIRES MULTILATÉRAUX SUR LES FONDS D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION



Source : IPC et CCNUCC

La BOAD a initié un programme régional en 2021, baptisé Facilité ouest-africaine de financement de l'agriculture à faible émission et résiliente au changement climatique (FOAFARCC). Cette initiative s'inscrit parfaitement dans le troisième axe opérationnel du Plan stratégique Djoliba 2021-2025 de la BOAD, qui vise à renforcer la résilience des pays membres face aux défis du changement climatique. En effet, la FOAFARCC vise à promouvoir des solutions innovantes développées en réponse aux principaux défis auxquels sont confrontés les pays membres de l'UEMOA.

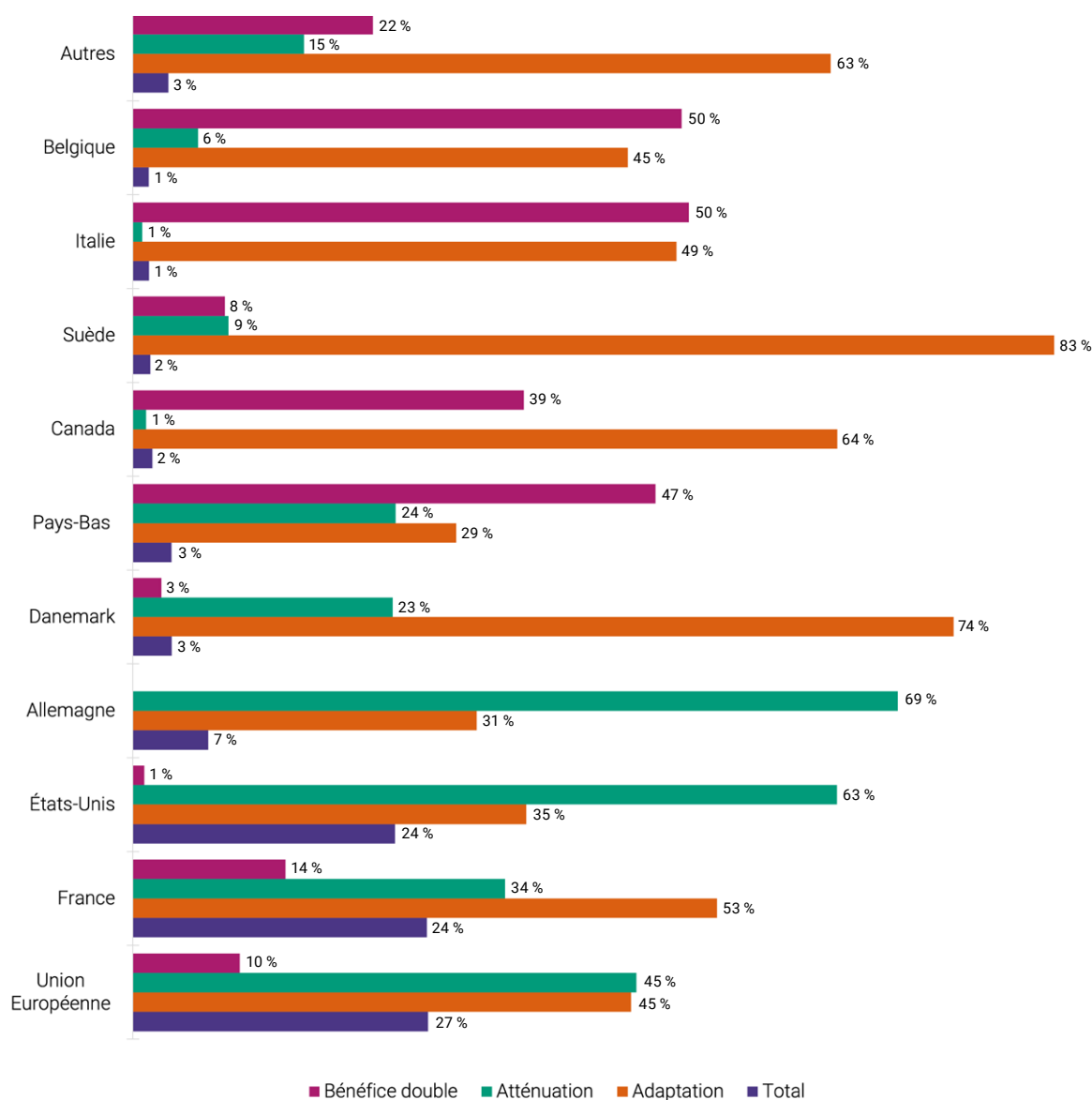
Le programme consiste en une assistance technique et une ligne de financement concessionnelle pour les acteurs des secteurs privé et public afin de :

- renforcer les capacités pour une agro-industrie à faible émission et résiliente au changement climatique

- renforcer les pratiques d'évaluation et de gestion des risques climatiques dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire au sein des institutions financières
- acquérir et diffuser des informations et des technologies climatiques appropriées.

Le point de vue des partenaires bilatéraux

FIGURE 12 : RÉPARTITION PAR USAGE DU FINANCEMENT CLIMATIQUE BILATÉRAL DANS LES PAYS DE L'UEMOA ENTRE 2011 ET 2018, SELON LES BAILLEURS DE FONDS



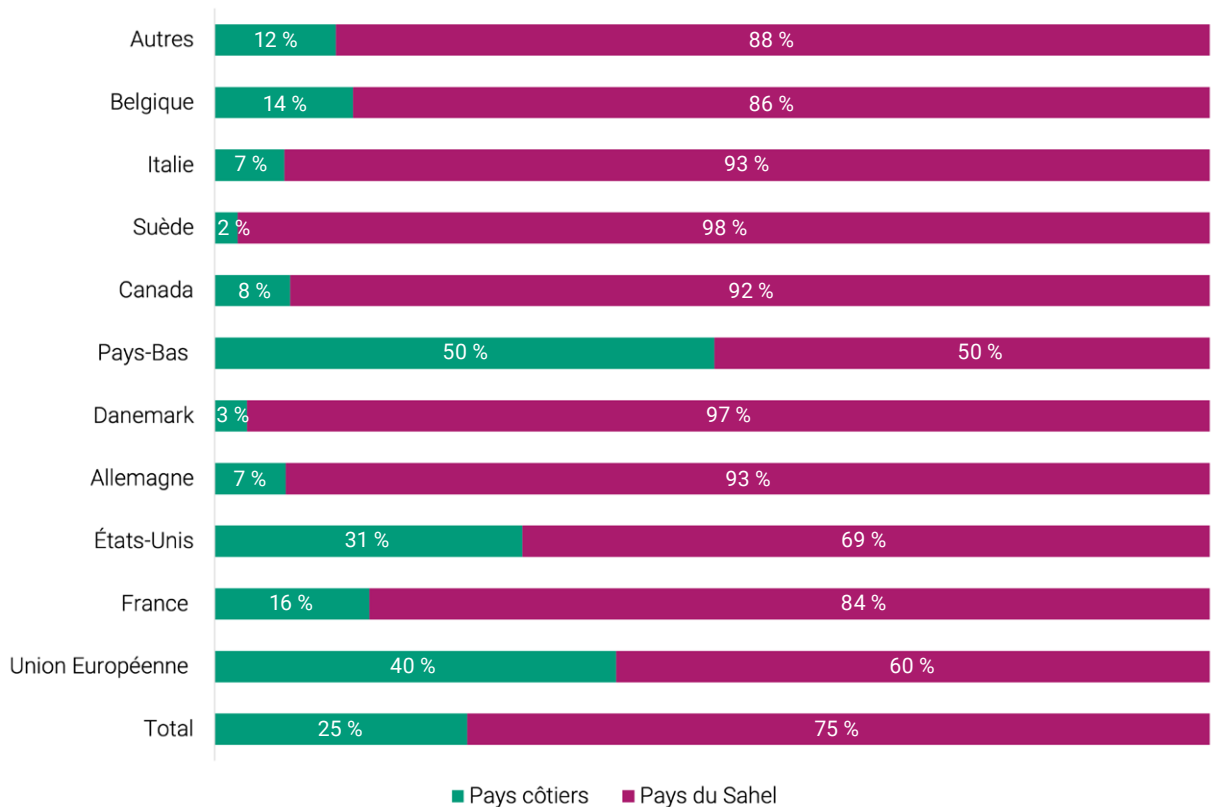
Source : CAD-OCDE, 2020

Les fonds bilatéraux de financement climatique reçus par les États membres de l'UEMOA, tels que rapportés par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD de l'OCDE) et les Fonds climatiques entre 2011 et 2018, sont principalement fournis par les 28 pays de l'UE (27 %) et sont presque également

répartis entre les fonds d'adaptation et les fonds d'atténuation. Au-delà de sa contribution à l'UE, la France a fourni 27 % supplémentaires, principalement constitués de fonds d'adaptation (53 %), tandis que les États-Unis ont approuvé 24 % avec une nette préférence pour les fonds d'atténuation (63 %).

Les autres bailleurs de fonds sont l'Allemagne, avec 7 % supplémentaires des flux financiers liés au climat, principalement sous la forme de fonds d'atténuation, et le Danemark, avec une contribution relativement modeste de 3 %, principalement constituée de fonds d'adaptation (74 %).

FIGURE 13 : RÉPARTITION DU FINANCEMENT CLIMATIQUE BILATÉRAL PAR ZONE AGROÉCOLOGIQUE DANS L'UEMOA, SELON LES BAILLEURS DE FONDS



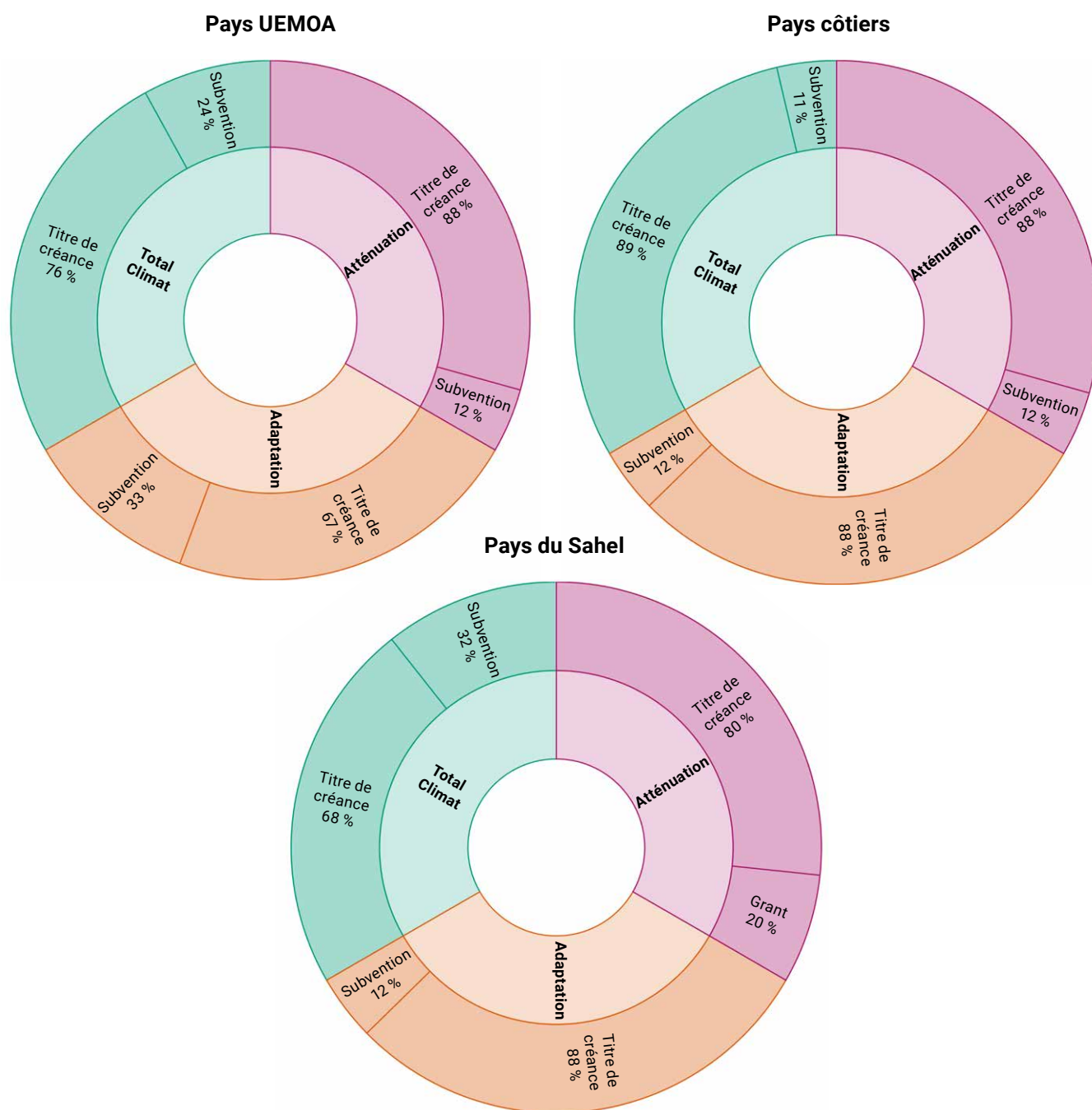
Source : CAD-OCDE, 2020

Les fonds climatiques bilatéraux sont destinés à 75 % aux pays du Sahel où sont abordées les problématiques liées au changement climatique et à ses effets sur la vulnérabilité et la fragilité de ces pays en termes d'alimentation, d'écosystème, de santé et d'inclusion sociale.

Dans le contexte des pays de l'UEMOA, certaines nations répartissent leurs fonds de manière presque égale entre les pays où elles interviennent, comme les Pays-Bas (50 % pour les pays côtiers/50 % pour les pays du Sahel) et dans une moindre mesure l'UE (environ 40/60), tandis que d'autres ont choisi de se concentrer sur les pays du Sahel.

INSTRUMENTS DU FINANCEMENT CLIMATIQUE EN 2020

FIGURE 14 : LES INSTRUMENTS DU FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LA RÉGION UEMOA ET SES ZONES AGROÉCOLOGIQUES



Source : les auteurs, basés sur les données de l'IFC

Globalement, plus des trois quarts des fonds sont sous forme de dette, concessionnelle ou non, dans la zone UEMOA. Les subventions ne représentent que 25 % des transferts. Cette situation s'est produite dans un contexte de déficit budgétaire dans une région où les gouvernements luttent pour faire face à de multiples chocs.

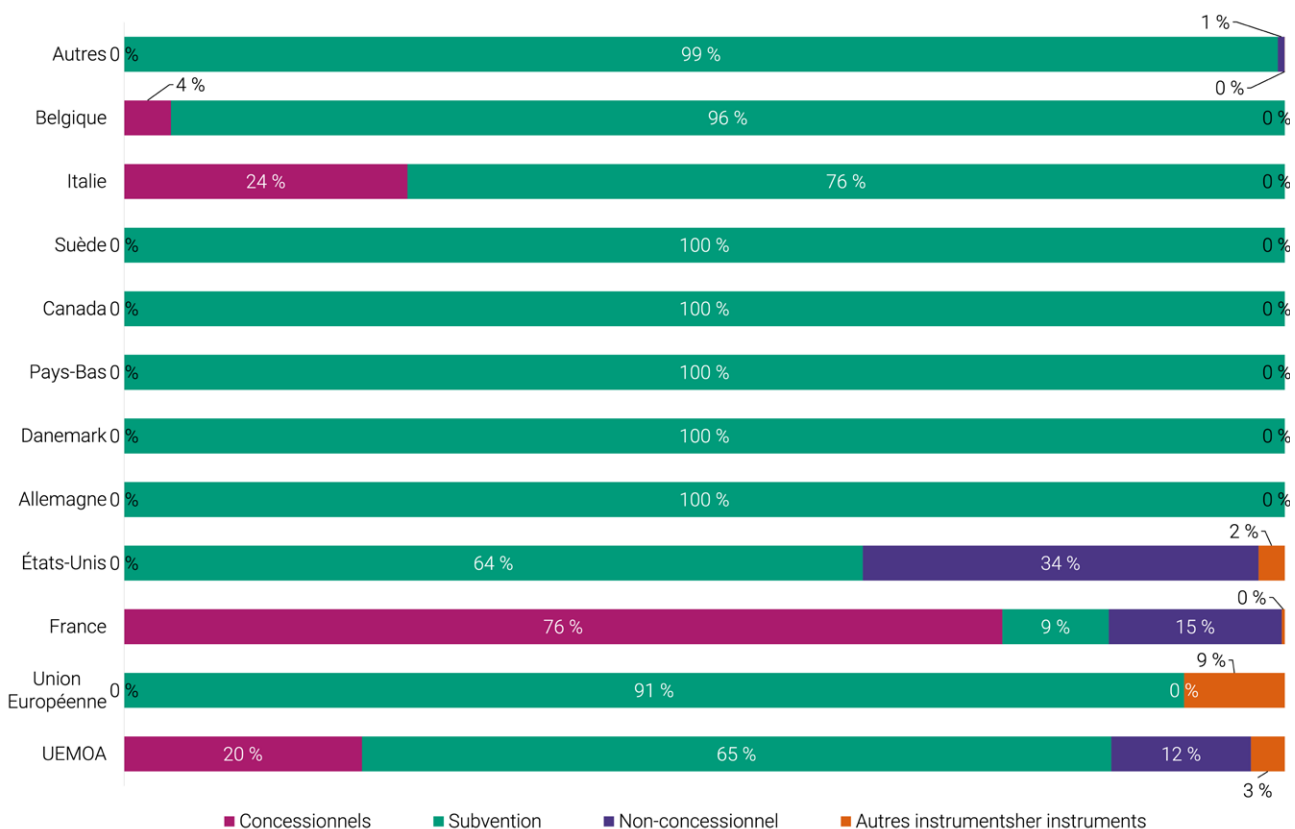
Selon le Fonds monétaire international (FMI (2022)), le niveau d'endettement dans la région de l'UEMOA a augmenté rapidement dans un contexte de croissance soutenue, passant de 45,5 % du PIB en 2019 à 52,1 % en 2020. Il devrait atteindre 55,6 % du PIB en 2021 en raison de l'imprévisibilité des mesures de soutien au Coronavirus pour éviter un effondrement économique.

Les pays côtiers ont reçu le plus de financement par le biais des flux de la dette (89 % contre 58 % pour les pays du Sahel) et les pays du Sahel ont bénéficié proportionnellement plus de subventions (32 % contre 11 % pour les pays côtiers) au cours de la même période.

Tous les pays mettent en place des mécanismes de subventions pour canaliser le financement climatique sur une base bilatérale. Une exception notable est la France qui, en plus de contribuer par l'intermédiaire de l'UE, a mis en place des mécanismes de dette confessionnelle (76 %) et non concessionnelle (15 %).

L'Italie développe également une approche mixte pour mélanger les financements, mais dans une moindre mesure (24 % de dette confessionnelle et 76 % de subventions).

FIGURE 15 : LES INSTRUMENTS DU FINANCEMENT CLIMATIQUE BILATÉRAL DANS LES PAYS DE L'UEMOA SELON LES BAILLEURS DE FONDS



Source : IPC et CDN mises à jour

LES ÉCARTS DE VIABILITÉ DU FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA

En finance, le concept de facilité pour remédier à un déficit de viabilité signifie : une facilité permettant d'accorder des subventions ou d'autres soutiens financiers à des projets qui sont économiquement viables, mais qui ne le sont pas financièrement. Nous empruntons ce concept pour illustrer le fait que, compte tenu de leur situation économique, les pays de l'UEMOA restent concentrés sur les secteurs prioritaires et auront donc besoin d'un appui extérieur pour rendre leurs économies viables.

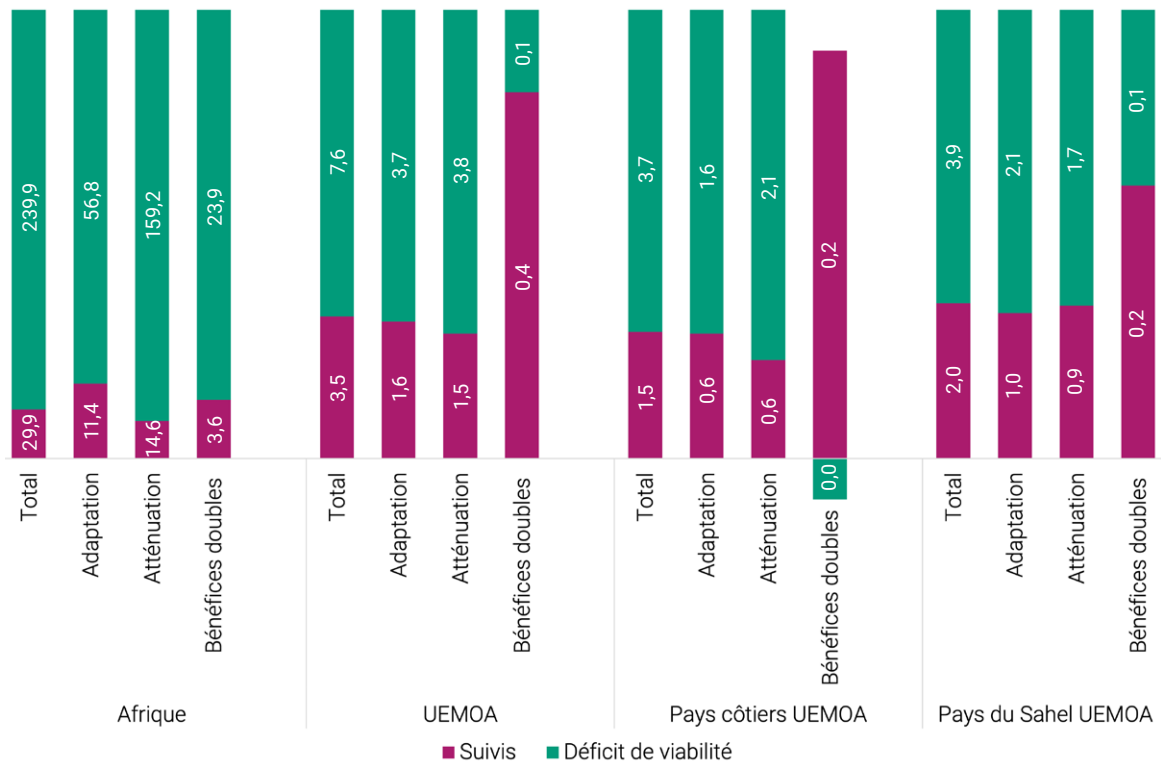
Une analyse du déficit de viabilité nécessiterait ici d'annualiser les estimations sur la période 2020-2030 à des fins de comparaison. Mais cela est délicat car les moyennes annuelles ne reflètent pas pleinement les disparités des besoins et de la mobilisation des ressources, qui sont soumises à des incertitudes de toutes sortes (climatiques, financières, etc.). Toutefois, cela donne une idée des défis auxquels sont confrontés les pays africains et la région de l'UEMOA dans l'accès aux fonds pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

Des estimations approximatives révèlent que si l'ensemble du continent africain peine à mobiliser 11 % des ressources financières nécessaires pour faire face au changement climatique, la situation de l'UEMOA, en tant qu'union économique et monétaire, est meilleure. En effet, l'UEMOA parvient à mobiliser annuellement 32 % des ressources financières nécessaires pour faire face au changement climatique. Cependant, les deux tiers de ses besoins ne sont pas couverts pour que leurs stratégies soient viables.

La zone côtière de l'UEMOA parvient à couvrir 28 % de ses besoins en recourant au financement climatique, tandis que la zone sahélienne tend à en attirer 35 %.

Parmi les pays côtiers, la Côte d'Ivoire et le Bénin ont démontré une plus grande capacité à mobiliser des ressources climatiques (respectivement 31 % et 26 %).

FIGURE 16 : ANALYSE DES ÉCARTS DE VIABILITÉ DU FINANCEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE ET DANS LA RÉGION UEMOA EN MILLIARDS DE DOLLARS (MOYENNES ANNUELLES)



Source : IPC et CDN mises à jour

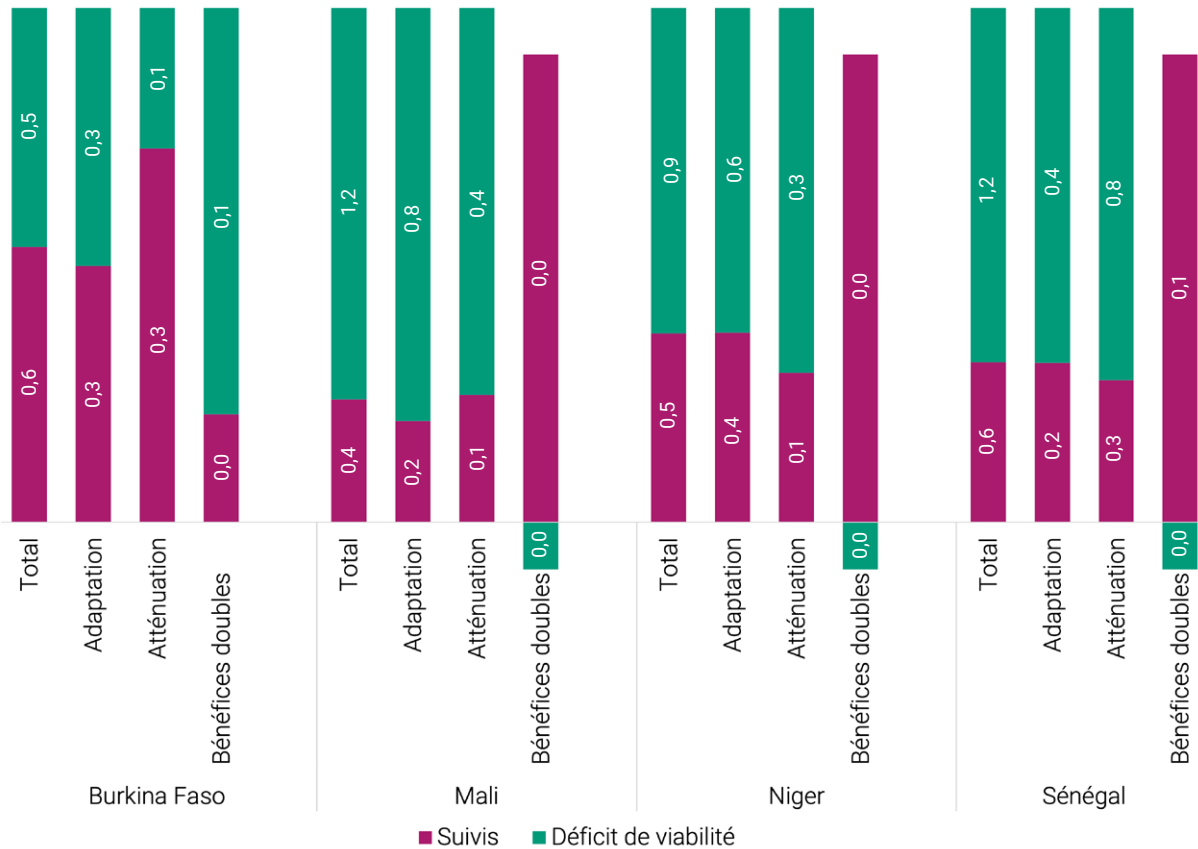
FIGURE 17 : ANALYSE DES ÉCARTS DE VIABILITÉ DU FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS CÔTIERS DE L'UEMOA EN MILLIARDS DE DOLLARS (MOYENNES ANNUELLES)



Source : IPC et CDN mises à jour

Quant aux pays sahéliens, à l'exception du Burkina Faso qui parvient à couvrir plus de la moitié de ses besoins avec une option résolument orientée vers les projets d'atténuation, ils tendent à attirer près d'un tiers des ressources climatiques nécessaires.

FIGURE 18 : ANALYSE DES ÉCARTS DE VIABILITÉ DU FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS SAHÉLIENS DE L'UEMOA EN MILLIARDS DE DOLLARS (MOYENNES ANNUELLES)



Source : IPC et CDN mises à jour

Chaque année, un habitant de la zone UEMOA a besoin de 72 dollars pour faire face aux défis posés par le changement climatique. Or, il ne reçoit que 32 dollars de la part des partenaires bilatéraux et multilatéraux. L'écart entre les besoins et la mobilisation des ressources financières est beaucoup plus marqué dans les zones côtières où l'individu moyen a besoin de 79 dollars, alors que le montant reçu est de 30 dollars. Dans les pays du Sahel, les chiffres sont respectivement de 67 et 33 dollars.

Compte tenu des PIB par habitant de la zone UEMOA et des zones côtières et sahéliennes (1 452 dollars, 1 764 dollars et 1 203 dollars respectivement), il serait nécessaire d'aller vers une plus grande intégration du financement climatique dans les budgets nationaux, même si les défis actuels de financement de l'éducation, de la santé, des infrastructures, de l'emploi, etc. sont importants dans ces pays.

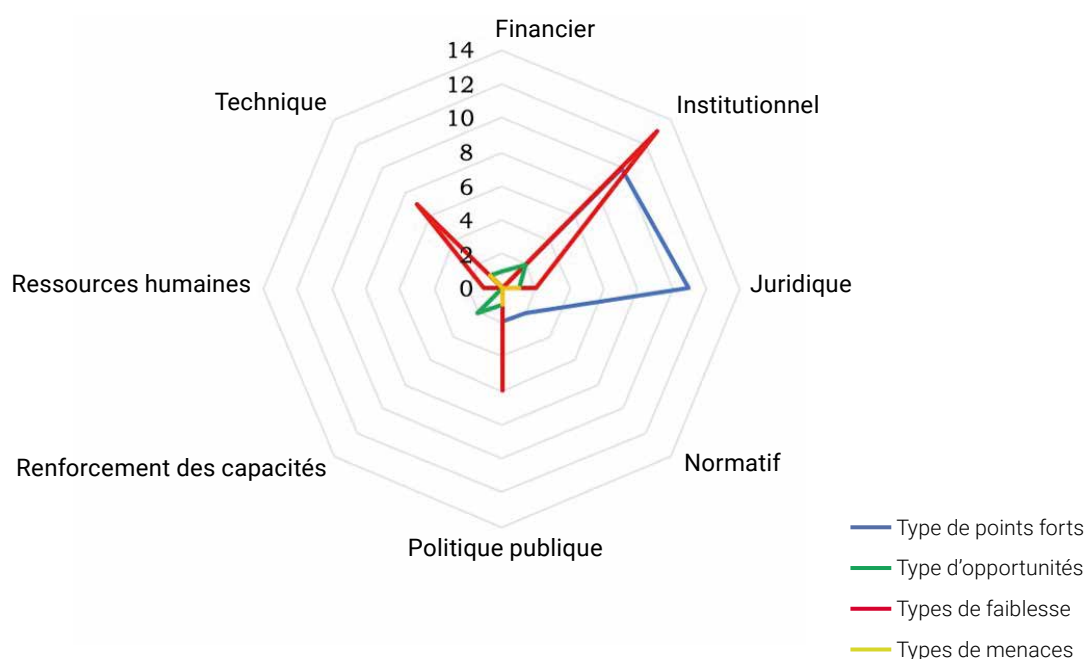
TABLEAU 6 : SÉLECTION D'INDICATEURS DE FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA

UEMOA					
Besoins en financement climat par habitant (en dollars)	72				
Besoins en financement climat (% PIB)	5 %				
Flux de financement climat par habitant (en dollars)	32				
Flux de financement climat (% PIB)	2 %				
PIB par habitant (en dollars)	1 452				
	Pays côtiers	Bénin	Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire	Togo
Besoins en financement climat par habitant (en dollars)	79	85	37	83	64
Besoins en financement climat (% PIB)	4 %	7 %	5 %	4 %	7 %
Flux de financement climat par habitant (en dollars)	30	30	10	36	15
Flux de financement climat (% PIB)	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %
PIB par habitant (en dollars)	1 764	1 291	728	2 326	915
	Pays du Sahel	Burkina Faso	Mali	Niger	Sénégal
Besoins en financement climat par habitant (en dollars)	67	26	61	41	78
Besoins en financement climat (% PIB)	6 %	3 %	7 %	7 %	5 %
Flux de financement climat par habitant (en dollars)	33	27	19	22	34
Flux de financement climat (% PIB)	3 %	3 %	2 %	4 %	2 %
PIB par habitant (en dollars)	1 203	858	862	568	1 463

Source : Mise à jour des CDN des pays et des Indicateurs du Développement dans le monde

FACTEURS ASSOCIÉS À L'ACCÈS ET À LA MOBILISATION DU FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS LA RÉGION UEMOA

FIGURE 19 : ANALYSE DES FORCES-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES (FFOM) DES FACTEURS ASSOCIÉS À L'ACCÈS AU FINANCEMENT CLIMATIQUE



Source : Commission de la CEDEAO (2020)

Le manque de ressources financières a été cité par tous les pays comme le principal obstacle à la mise en œuvre des CDN, la majeure partie du financement étant attendue des fonds climatiques bilatéraux et multilatéraux. L'intégration du changement climatique dans les politiques et les budgets nationaux est nécessaire pour garantir la mise en œuvre des activités d'adaptation et d'atténuation prévues dans les stratégies, les programmes et les projets. L'intégration des options d'adaptation et d'atténuation dans le processus de budgétisation nécessite de maîtriser les étapes du processus de budgétisation et d'identifier les points d'activité. Il est important d'établir une liste d'activités nécessaires à la réalisation de chaque option d'adaptation retenue dans le système de planification stratégique du développement, d'estimer les délais de réalisation et d'évaluer les coûts respectifs en vue de les intégrer dans les instruments de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation.



Pêcheurs sur le fleuve Niger au Mali au coucher du soleil. © ILRI/Stevie Mann

Il n'existe généralement pas de système structuré de suivi des financements destinés à la lutte contre le changement climatique. La plupart des pays de l'UEMOA n'ont pas défini l'architecture de leur système de mesure, de rapportage et de vérification (MRV). Or, le succès de l'Accord de Paris repose sur la transparence et un gage de confiance entre les parties. Par conséquent, un cadre de transparence doit être créé pour fournir une image claire des activités et du soutien financier ((ONU, 2015 : articles 12 et 13.5). Le fait est que, généralement, les systèmes de suivi et d'évaluation sont liés à la réalisation d'un projet et cessent de fonctionner lorsque le projet se termine. Cela signifie que la "mémoire interne" pour le développement d'un futur rapport d'action est perdue ; il y a donc un besoin urgent d'institutionnaliser des systèmes MRV simples mais robustes.

La rédaction des CDN a également révélé d'autres difficultés liées à :

- l'évaluation des besoins financiers et humains
- l'évaluation des impacts économiques et de leurs co-bénéfices
- la synchronisation limitée entre les processus politiques et techniques
- la disponibilité limitée des informations et de l'expertise technique sur les options disponibles
- le manque de capacité ou de personnel au niveau national.

D'importants défis restent à relever : la création et la délimitation des rôles et des responsabilités des différentes institutions chargées des activités d'adaptation et d'atténuation, et l'établissement d'un cadre pour la coordination des initiatives en matière de changement climatique. Une assistance technique et des conseils sont également nécessaires pour créer des conditions favorables à l'investissement privé et public et à la mobilisation du financement de la lutte contre le changement climatique. De plus, les pays ont souligné le manque d'accès à des données climatiques fiables et robustes, ainsi que la capacité d'analyser et de produire des données à l'échelle nationale et locale, ainsi que le manque d'intégration des CDN dans les plans d'investissement sectoriels les plus propices aux investissements privés.

Les sources potentielles de financement pour la mise en œuvre des CDN et des plans nationaux d'adaptation (PNA) comprennent l'État (à travers les ministères des finances), les partenaires bilatéraux et multilatéraux (Banque mondiale, BAD, BOAD, CCNUCC, FVC, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), FEM, Fonds d'adaptation (FA), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation internationale pour les migrations (OIM), le secteur privé, les organisations non gouvernementales internationales et locales (ONG)/associations, et les autorités locales. Les institutions financières privées, publiques et semi-publiques constituent un maillon essentiel du système national de mobilisation de ces ressources. Cependant, pour être opérationnel, le processus de mobilisation des ressources nécessite un renforcement des capacités sur mesure. En outre, les systèmes nationaux de mobilisation de fonds doivent tenir compte des possibilités offertes par des organisations telles que l'Union africaine (UA). En effet, au sein de l'UA, il existe des fonds régionaux dédiés à l'action climatique tels que le Fonds spécial ClimDev, le Fonds pour le changement climatique en Afrique (ACCF) et la Capacité africaine de gestion des risques (African Risk Capacity Group). Ces fonds régionaux offrent des financements innovants, permettant ainsi aux pays vulnérables de renforcer leur résilience climatique et leurs systèmes de gestion des risques de catastrophes. De plus, des initiatives régionales telles que la stratégie régionale de la CEDEAO en matière de climat créent également des opportunités de mobilisation de ressources. La mise en place d'une ou plusieurs entités accréditées ayant un accès direct au FVC est une priorité pour tous les pays qui n'en ont pas encore ; plusieurs activités de soutien sont disponibles - l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence (IRCT) du PNUD, la Coopération allemande, AdaptAction, le Programme de préparation au FVC et l'Alliance mondiale contre le changement climatique Plus. Il est intéressant de noter qu'à cet égard, les stratégies des pays diffèrent en termes d'accréditation.

Également, ayant reconnu que le financement international public de la lutte contre le changement climatique ne sera pas suffisant pour soutenir la mise en œuvre des CDN, plusieurs pays explorent ou déploient des mécanismes de financement innovants à plus grande échelle. Le Sénégal réalise actuellement une étude d'opportunité sur la tarification du carbone. Par ailleurs, le Sénégal, qui en avait clairement fait un objectif dans sa CDN, mentionne six nouveaux projets de Mécanisme de Développement Propre (MDP) : quatre ayant reçu une lettre de soutien et deux enregistrés par le Conseil Exécutif du MDP. Le Togo a officiellement validé sa première stratégie nationale de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) en juillet 2018, avec l'appui de la Banque mondiale. Cela lui a finalement ouvert la possibilité de recevoir des paiements pour services environnementaux, et il a rejoint le " club " des pays REDD+ d'Afrique de l'Ouest (avec la Côte d'Ivoire). L'initiative du programme de développement des obligations vertes est soutenue par FSD Africa (UKAid).

TABLEAU 7 : MATRICE D'ANALYSE DES FORCES-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES (FFOM) DES FACTEURS DÉTERMINANTS ET STRATÉGIES POUR L'ACCÈS AU FINANCEMENT CLIMATIQUE DANS L'UEMOA

Forces

1. Présence d'institutions de développement
2. Institutions régionales dédiées aux questions de changement climatique
3. Existence de fonds nationaux pour mobiliser le financement climatique
4. Existence d'institutions accréditées auprès de la FA, du FVC et du FEM
5. Existence d'une plateforme maritime dédiée à une économie bleue durable
6. Création de l'Alliance ouest-africaine sur les marchés du carbone et le financement climatique
7. Renforcement des capacités sur la tarification du carbone
8. Existence d'initiatives pour la mise en œuvre d'une taxe carbone (Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso, Togo)
9. Expérience en matière de tarification du carbone (Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali) et manifestation d'intérêt (Guinée-Bissau)
10. Existence de ressources humaines formées dans le domaine du financement climatique
11. Stratégie commune de la CEDEAO à l'horizon 2030 pour les politiques d'adaptation et les trajectoires de développement à faible émission de GES (adoption en avril 2022).

Faiblesses

1. Lenteur des progrès vers l'adoption d'une monnaie unique entre les États membres de la CEDEAO et la capacité limitée de gestion institutionnelle et financière.
2. Capacité insuffisante en matière de développement de projets climatiques
3. Peu d'institutions financières ayant une expertise en matière de financement climatique
4. Peu d'institutions financières accréditées auprès de la FA, du FVC et du FEM
5. Manque de connaissances sur les différents fonds climatiques et sur la capacité à accéder à ces fonds
6. Capacité technique insuffisante pour accéder aux sources de financement de la part des organisations multilatérales
7. Faiblesse du commerce intrarégional
8. Faible articulation des différents acteurs clés dans les activités de financement du climat, en particulier le secteur privé
9. Manque de préparation du secteur privé aux investissements verts
10. Des environnements politiques instables
11. Difficulté à lever des fonds et des capitaux nationaux pour lutter contre le changement climatique
12. Manque de compréhension et de confiance dans le potentiel et les objectifs du financement climatique, en particulier dans le secteur privé
13. Stratégie de financement climatique de la CEDEAO mais mise en œuvre effective toujours en attente
14. Peu de pays ayant des projets achevés ou approuvés dans le cadre de l'IRCT
15. Rareté des données sur le financement public national du climat et fragmentation de ces données lorsqu'elles sont disponibles
16. Absence de mécanismes nationaux permettant de suivre les flux internationaux de financement public de la lutte contre le changement climatique
17. Absence de données et de mécanismes permettant de suivre les flux de financement privé en faveur des investissements climatiques
18. Absence de mécanisme de suivi des financements reçus par les ONG
19. Absence de données et de mécanisme pour suivre les projets du mécanisme du marché du carbone au niveau régional
20. Absence de système MRV pour mesurer, rapporter et vérifier les actions de financement, d'atténuation et d'adaptation en matière de climat

Opportunités

1. Stimuler l'émergence d'un environnement favorable
2. Pour être plus enclins à mobiliser des financements et à accélérer aux investissements privés, les environnements favorables devraient comprendre des éléments formels et informels : politiques publiques, structures de gouvernance, cadres réglementaires, programmes d'investissement et autres aspects formels de l'environnement politique.
3. Mobiliser des financements efficaces, innovants et appropriés pour les actions prioritaires en matière de climat.
4. Renforcer les capacités et les mécanismes institutionnels aux niveaux national et régional afin de coordonner la mobilisation du financement climatique.
5. Il est essentiel que les pays de l'UEMOA développent des stratégies solides de promotion des investissements en améliorant leurs cadres institutionnels et réglementaires nationaux et régionaux.
6. L'existence d'initiatives facilitant la mise en place de mécanismes de suivi, telles que la Revue institutionnelle des dépenses publiques pour le climat.
7. Mise en place du Réseau pour l'écologisation du système financier.

Menaces

1. Manque d'accès au financement pour les entreprises, en particulier les PME, coûts d'exploitation élevés, risques importants, manque de garanties, incapacité à s'aligner sur les exigences des investisseurs, manque de mécanismes opérationnels et de gouvernance.
2. Des taux d'imposition élevés et des charges administratives liées au paiement des impôts qui réduisent la facilité de mener des affaires.

Stratégies

- Stimuler l'émergence d'un environnement favorable.
- Pour être plus enclins à mobiliser des financements et à accélérer les investissements privés, les environnements favorables devraient comprendre des éléments formels et informels : politiques publiques, structures de gouvernance, cadres réglementaires, programmes d'investissement et autres aspects formels de l'environnement politique.
- Mobiliser un financement efficace, innovant et approprié pour les actions climatiques prioritaires.
- Renforcer la capacité institutionnelle et les mécanismes aux niveaux national et régional pour coordonner la mobilisation du financement climatique.
- Développer des stratégies robustes de promotion des investissements en améliorant les cadres institutionnels et réglementaires nationaux et régionaux des pays de l'UEMOA.
- Renforcer les capacités techniques pour le développement et la mise en œuvre de projets d'atténuation et d'adaptation.

Source : Département de l'agriculture, de l'environnement et des ressources naturelles de la Commission de la CEDEAO (2020)

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES DE L'ÉTUDE

Une compréhension commune du financement adéquat du climat

Avant tout, il est essentiel d'avoir une compréhension commune du financement adéquat du climat en raison de la diversité des parties prenantes, des communautés de financement du développement, des pays bénéficiaires, des visions, des stratégies, des priorités et des agendas de développement, ainsi que des outils et instruments financiers.

Développer une méthode standard de mesure du montant et de la répartition des besoins de financement climatique dans l'espace UEMOA

Les lacunes et les défis dans la mesure des besoins de financement climatique, en particulier dans les pays de l'UEMOA, sont multiples : (i) absence de vérification standard ; (ii) absence de méthodologies communes des besoins de financement climatique ; (iii) absence et insuffisance de données quantitatives sectorielles ; (iv) variabilité importante des coûts des technologies nécessaires pour déterminer les besoins d'atténuation ; (v) absence de systèmes de suivi et de contrôle des investissements du secteur privé ; (vi) les besoins en matière de renforcement des capacités sont principalement basés sur des objectifs liés au changement climatique alors que les réformes se concentrent sur l'amélioration des conditions socio-économiques ; (vii) la faiblesse de la gouvernance économique, du commerce, des réformes politiques, ainsi que le manque de développement et de promotion de l'engagement du secteur privé ; et (viii) les besoins en matière de formation sont souvent décrits de manière trop générale. Il est donc urgent d'établir une méthode standard pour mesurer les besoins en financement climatique, notamment dans la région de l'UEMOA.

Cette recommandation serait unique à trois égards :

- Elle devrait contribuer à l'élaboration d'une méthode commune et cohérente d'évaluation des besoins de financement dans le domaine du climat et de la mobilisation des ressources.
- Elle peut inciter à mesurer les flux financiers liés au climat en tant qu'indicateur des performances en matière d'adaptation et d'atténuation, contribuant ainsi à la mise en place d'un cadre pour les performances en matière de gestion du changement climatique.
- Elle devrait prendre en compte des secteurs spécifiques qui n'ont pas été traités de manière comparative, par exemple le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et d'autres utilisations des terres (AFOLU). Cela faciliterait la production de connaissances factuelles sur l'impact et la contribution du financement climatique afin d'attirer l'attention des politiques.

Pour des raisons de sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs corollaires - santé, récession économique et accroissement des inégalités - les AFAUT les plus vulnérables au changement climatique devraient être au cœur des priorités du financement climatique dans l'espace UEMOA

Le secteur primaire a contribué à hauteur de 0,7 % à la croissance en 2020, contre 1,1 % en 2019. Les transformations démographiques et socio-économiques rapides, avec la croissance de la population, l'urbanisation, l'augmentation des revenus et la hausse de la demande alimentaire, ainsi que la prédominance des jeunes et la mondialisation, offrent d'énormes opportunités au secteur primaire des pays de l'UEMOA. Cependant, le système agroalimentaire de l'UEMOA reste confronté à des défis, dont le changement climatique est un contributeur direct et un facteur indirect de chocs multiformes liés à la diminution des ressources naturelles, aux catastrophes naturelles et anthropiques récurrentes, à la fragilité institutionnelle et à l'instabilité politique. De plus, la dépendance des pays de l'UEMOA vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine qui sont en conflit (intrants agricoles, difficultés d'approvisionnement et d'accès, barrières commerciales, interdictions d'exporter, etc.), rend ces pays encore plus vulnérables sur le plan alimentaire aux fluctuations extérieures et menace l'environnement sociopolitique. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle et ses corollaires que sont la santé, la récession économique et les inégalités devraient conduire à repenser l'AFAUT dans l'ordre des priorités.

Vers un environnement favorable au financement durable du climat

Un environnement favorable (c'est-à-dire des cadres politiques, réglementaires et de gouvernance) influe fondamentalement sur la viabilité des investissements dans des approches à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique. Il est important d'identifier, d'évaluer, de hiérarchiser et de gérer les risques et les obstacles multiformes auxquels les parties prenantes (en particulier les acteurs du secteur privé) sont confrontées lorsqu'il s'agit d'accroître les investissements dans des solutions au changement climatique. L'élaboration de politiques cohérentes, ainsi que l'application et la mise en œuvre des réglementations, peuvent renforcer les mécanismes d'adaptation standard et réduire les niveaux de vulnérabilité dans les pays de l'UEMOA.

La principale source publique de financement climatique pour les pays de l'UEMOA est problématique car ses insuffisances semblent particulièrement difficiles à surmonter

Le bilan historique du financement international du développement n'est pas satisfaisant, les pays du G20 n'ayant pas réussi à atteindre les 0,7 % du produit national brut promis. Leurs déficits budgétaires actuels ne laissent pas présager un avenir meilleur. D'autres engagements, notamment en faveur du Fonds mondial de financement, ne sont pas stables et ne représentent qu'une infime partie des attentes. Les nouvelles perspectives liées au développement de nouveaux marchés du carbone, comme en Chine, semblent avoir une portée nationale consacrée aux besoins du pays et ne sont pas favorables aux échanges Nord-Sud.

Identifier, développer et soutenir des idées de financement durable et transformateur

Le financement public du climat reste prédominant dans la région de l'UEMOA, limitant ainsi la portée du marché du carbone. Cette surreprésentation du secteur public illustre un manque d'attrait pour le secteur privé, qui semble avoir des difficultés à contribuer à la transition nécessaire vers l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le transport durable, l'agriculture intelligente face au climat et la réduction de la déforestation.



Trois options sont possibles pour assurer le changement de paradigme :

- Réduire la part publique du financement climatique en développant un environnement favorable à la mobilisation des flux financiers et en augmentant drastiquement la part privée du financement climatique.
- Mobiliser des capitaux privés pour le climat au sein d'un marché important, en les étendant ou en les reproduisant dans d'autres contextes ; et obtenir des impacts socio-économiques, environnementaux et de développement. Un système juridique et financier solide contribuera également à lever des fonds nationaux dans les pays de l'UEMOA.
- Réduire la charge budgétaire du financement public national dans les pays de l'UEMOA en concevant des moyens novateurs pour répondre aux défis de la dette des petits états, tels que les conversions de dettes en investissements écologiques ou l'allègement de la dette pour le financement du climat. Cette situation oblige les pays de l'UEMOA à négocier des accords avec leurs créanciers internationaux. Par exemple, tout ou partie de la dette extérieure du débiteur pourrait être annulée en échange d'un engagement de la part des débiteurs d'investir dans des projets climatiques spécifiques dans un délai convenu, en utilisant la monnaie nationale. Ces mécanismes liés au marché offrent un potentiel énorme pour transformer la dette en opportunités pour réduire la vulnérabilité climatique et mettre en œuvre des mesures d'adaptation indispensables.

Les entreprises des économies à revenu élevé qui investissent directement dans les pays en développement, les banques de développement et les ONG internationales ont un rôle crucial à jouer dans la réorientation des sources de financement climatique et dans la réorientation des ressources tirées des marchés de capitaux privés par l'émission d'instruments financiers "verts".

Intégrer le changement climatique dans les politiques et budgets nationaux

En raison du PIB par habitant (1 452 dollars par habitant) - malgré la réalisation des objectifs dans les secteurs prioritaires tels que l'éducation, la santé, les infrastructures, l'emploi et la sécurité dans les pays de l'UEMOA, et compte tenu du besoin relativement faible de financement climatique par habitant (72 dollars par habitant) - il est nécessaire d'intégrer le changement climatique et le financement climatique au cœur des politiques nationales ainsi que dans les budgets nationaux au service des pays de la région.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR L'AVENIR

Le financement climatique devrait être plus inclusif et basé sur des indicateurs désagrégés pour intégrer les catégories les plus fragiles de la population, en particulier les jeunes et les femmes

La population totale de l'UEMOA est passée d'environ 97 millions d'habitants en 2010 à 131 millions en 2020. Le taux de croissance moyen de la population est d'environ 3 % par an. Elle devrait atteindre environ 135 millions d'habitants en 2021. En 2020, la proportion d'hommes par rapport aux femmes dans la région était de 49,96 % à 50,1 %.

La population de l'Afrique de l'Ouest est essentiellement jeune. Plus de 64 % ont moins de 24 ans. Les jeunes représentent une ressource considérable pour la région. Pour répondre à leurs attentes et à leur potentiel en valorisant le dividende démographique afin de faire face au changement climatique, les flux de financement climatique devraient être canalisés vers l'éducation, la santé, la participation civile et l'autonomisation. L'accès au financement climatique pour les jeunes dans la région de l'UEMOA est un défi, rendu encore plus difficile lorsque les entités établies exigent des documents que les organisations de jeunesse n'ont pas forcément. Il est nécessaire de réimaginer et de définir le financement climatique mondial dans un contexte intergénérationnel.

De plus, le concept de financement climatique, du point de vue des jeunes, peut sembler ambigu, et ils peuvent ne pas comprendre pleinement ce sujet, ce qui limite leur accessibilité. Il est important de rendre les initiatives de financement climatique plus inclusives pour les jeunes et les femmes en concevant des instruments appropriés au-delà des subventions et des bourses standard.

RÉFÉRENCES

- Abidoye, B.O. et Odusola, A.F. (2015) 'Climate change and economic growth in Africa: an econometric analysis' *Journal of African Economies* 24: 277–301.
- Adom, P.K. et Amoani, S. (2021) 'The role of climate adaptation readiness in economic growth and climate change relationship: an analysis of the output/income and productivity/institution channels' *Journal of Environmental Management* 293: 112923.
- Aklin, M. et Mildenerberger, M. (2020) 'Prisoners of the wrong dilemma: why distributive conflict, not collective action, characterizes the politics of climate change' *Global Environmental Politics* 20: 4–27.
- Alagidede, P., Adu, G. et Frimpong, P.B. (2016) 'The effect of climate change on economic growth: evidence from sub-Saharan Africa' *Environmental Economics and Policy Studies* 18:417–436.
- Bakkensen, L.A. and Mendelsohn, R.O. (2016) 'Risk and adaptation: evidence from global hurricane damages and fatalities' *Journal of the Association of Environmental and Resource Economists* 3(3): 555–587.
- Barrett, S. et Toman, M. (2010) 'Contrasting future paths for an evolving global climate regime' *Global Policy* 1: 64–74.
- Burke, M. et Emerick, K. (2016) 'Adaptation to climate change: evidence from US agriculture' *American Economic Journal: Economic Policy* 8(3): 106–140.
- Chan, G., Stavins, R. et Zou, J. (2018) 'International climate change policy' *Annual Review of Resource Economics* 10: 335–360.
- Charrua, A.B., Padmanaban, R., Cabral, P., Bandeira, S. et Romeiras, M.M. (2021) 'Impacts of the tropical cyclone Idai in Mozambique: a multi-temporal landsat satellite imagery analysis' *Remote Sensing* 13:201.
- Dell, M., Jones, B.F. and Olken, B.A. (2014) 'What do we learn from the weather? The new climate-economy literature' *Journal of Economic Literature* 52(3): 740–798.
- Downing, T.E. (2019) Entretien en personne avec le directeur général du Partenariat mondial pour l'adaptation au climat, anciennement chercheur à l'Institut du changement environnemental de l'Université d'Oxford. Addis-Abeba, Éthiopie.
- Ehiakpor, D.S., Danso-Abbeam, G., Baah, J.E., et al. (2016) 'Assessment of climate change impacts on cocoa production and approaches to adaptation and mitigation: a contextual view of Ghana and Costa Rica' *Environment, Development and Sustainability* 14: 1210557.
- Eisenstadt, T.A. and MacAvoy, S. (2022) *Climate change, science and the politics of shared sacrifice*. New York, NY: Oxford University Press.
- Eisenstadt, T.A., Olawole, I. et Toman, M.A. (2021) 'Climate adaptation finance in World Bank economic development programs: the challenges of systemic transformation via "scaling up"' *Sustainability* 13: 10553 (<https://doi.org/10.3390/su131910553>).
- Fankhauser, S. et Tol, R.S. (2005) 'On climate change and economic growth' *Resource Energy Economics* 27: 1–17.
- Fellmann, T. (2012) 'The assessment of climate change-related vulnerability in the agricultural sector: reviewing conceptual frameworks' *The joint FAO/OECD Workshop on Building Resilience for Adaptation to Climate Change in the Agriculture Sector* 23: 37–62.
- Feng, S., Krueger, A.B. and Oppenheimer, M. (2010) 'Linkages among climate change, crop yields and Mexico–US cross-border migration' *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)* 107(32): 14257–14262.
- FAO – Food and Agriculture Organization of the United Nations (2016) 'El Nino Response Plan'. Rome, Italie: FAO.
- FAO (2020) *The Sudan 2020 flood impact rapid assessment*. Rome, Italie: FAO.
- Gammans, M., Mérel, P. et Ortiz-Bobea, A. (2017) 'Negative impacts of climate change on cereal yields: statistical evidence from France' *Environmental Research Letters* 12(5) (doi: 10.1088/1748-9326/aa6b0c).
- Graham, E. et Serdaru, A. (2020) 'Power, control, and the logic of substitution in international design: the case of international climate finance' *International Organization* 74(4): 671–706.
- Hallegate, S. (2019) In-person interview with Lead Economist, Climate Change Group, World Bank. Washington, DC.
- Hornbeck, R. (2012) 'The enduring impact of the American Dust Bowl: short- and long-run adjustments to environmental catastrophe' *American Economic Review* 102(4).
- Hsiang, S.M. (2010) 'Temperatures and cyclones strongly associated with economic production in the Caribbean and Central America' *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)* 107(35).
- Hsiang, S.M. et Narita, D. (2012) 'Adaptation to cyclone risk: evidence from the global cross-section' *Climate Change Economics* 3(2).
- Hsu, P.H., Lee, H.H., Peng, S.C. et al. (2018) 'Natural disasters, technology diversity and operating performance' *The Review of Economics and Statistics* 100(4).

- IDA – International Development Association (2010) 'Special themes for IDA16'. Washington, DC: IDA Resource Mobilization Department (<http://documents.worldbank.org/curated/en/407511468147850201/Special-themes-for-IDA16>).
- IMF, 2022. West African Economic and Monetary Union, Selected Issues, IMF Country Report No. 22/68. IPCC – Intergovernmental Panel on Climate Change (2021) *Climate Change 2021: Sixth Assessment Report*.
- Jamieson, D. (2014) *Reason in a dark time: why the struggle against climate change failed – and what it means for our future*. New York, NY: Oxford University Press.
- Jin, Z., Li, F.W., Lin, Y. et al. (2021) *Do firms adapt to rising temperatures? Evidence from establishment-level data*. Research collection, Lee Kong Chian School of Business. Singapore: Singapore Management University (https://ink.library.smu.edu.sg/lkcsb_research/6560).
- Kahsay, G.A. et Hansen, L.G. (2016) 'The effect of climate change and adaptation policy on agricultural production in eastern Africa' *Ecological Economics* 121: 54–64.
- Kuyper, J., Schroeder, H. and Linner, B.O. (2018) 'The evolution of the UNFCCC' *Annual Review of Environment and Resources* 43: 343–368.
- Leiter, A.M., Oberhofer, H. et Raschky, P.A. (2009) 'Creative disasters? Flooding effects on capital, labour and productivity within European firms' *Environmental and Resource Economics* 43(3): 333–350.
- Lesterquy, P. (2021) 'The importance of the link between climate change and population for economic development' *Banque de France Bulletin* No. 236/5, Juillet–Août.
- Liu, H., Huang, B. et Yang, C. (2020) 'Assessing the coordination between economic growth and urban climate change in China from 2000 to 2015' *Science of the Total Environment* 732: 139283.
- Lobell, D.B., Schlenker, W. et Costa-Roberts, J. (2011) 'Climate trends and global crop production since 1980' *Science* 333: (6042).
- Magadza, C.H.D. (2000) 'Climate change impacts and human settlements in Africa: prospects for adaptation' *Environ Monitoring Assess* 61:193–205.
- Miao, Q. et Popp, D. (2014) 'Necessity as the mother of invention: innovative responses to natural disasters' *Journal of Environmental Economics and Management* 68(2): 280–295.
- Niang, I., Ruppel, O.C., Abdrabo, M.A., et al. (2015) *Climate change 2014: impacts, adaptation and vulnerability: part B: regional aspects*. Working Group II Contribution to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, pp. 1199–1266. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Noth, F. et Rehbein, O. (2019) 'Badly hurt? Natural disasters and direct firm effects' *Finance Research Letters* 28(C): 254–258.
- OECD – Organisation for Economic Co-operation and Development (2021) *Forward-looking scenarios of climate finance provided and mobilised by developed countries in 2021-2025*. Technical Note, Climate Finance and the \$ 100 Billion Goal. Paris: OECD Publishing (<https://doi.org/10.1787/a53aac3b-en>).
- Pörtner, H.O., Roberts, D.C., Adams, H., et al. (2022) 'Technical summary' in Pörtner, H.O., Roberts, D.C., Poloczanska, E.S., et al. (eds) *Climate change 2022: impacts, adaptation, and vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge, UK and New York, NY, USA: Cambridge University Press, pp. 37–118 (doi:10.1017/9781009325844.002).
- Raddatz, C.E. (2009) *The wrath of God: macroeconomic costs of natural disasters*. World Bank Policy Research Working Paper. Washington, DC: World Bank (https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1471137).
- Rezai, A., Taylor, L. et Foley, D. (2018) 'Economic growth, income distribution and climate change' *Ecological Economics* 146: 164–172.
- Sako, S. et Ogiogio, G. (2002) *Africa: major development challenges and their capacity building dimension*. Harare, Zimbabwe: African Capacity Building Foundation.
- Schlenker, W. et Lobell, D.B. (2010) 'Robust negative impacts of climate change on African agriculture' *Environmental Research Letters* (5): 1.
- Serdeczny, O., Adams, S., Baarsch, F., et al. (2017) 'Climate change impacts in sub-Saharan Africa: from physical changes to their social repercussions' *Regional Environmental Change* 17: 1585–1600.
- Sono, D., Wei, Y. et Jin, Y. (2021) 'Assessing the climate resilience of sub-Saharan Africa (SSA): a metric-based approach' *Land* 10: 1205 (<https://doi.org/10.3390/land10111205>).
- Sovacool, B.J. et Linner, B.O. (2016) *The political economy of climate change adaptation*. New York, NY: Palgrave MacMillan (St Martin's Press).
- Talib, M., Ahmed, M., Naseer, M., et al. (2021) 'The long-run impacts of temperature and rainfall on agricultural growth in sub-Saharan Africa' *Sustainability* 13: 595.
- Toulmin, C. (2009) *Climate change in Africa*. London, UK and New York, NY: Cambridge University Press.
- UN - United Nations (2015) Paris Agreement. New York, NY: UN (https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf).
- UNDP – United Nations Development Programme (n.d.) Human Development Index. New York, NY: UNDP (<https://hdr.undp.org/data-center/human-development-index#/indicies/>).
- UNEP – United Nations Environment Programme (2012) Africa's adaptation gap. P. 1–58. Nairobi, Kenya: UNEP.
- Victor, D.G. (2011) *Global warming gridlock: creating more effective strategies for protecting the planet*. New York, NY: Cambridge University Press.

- Watson, C. et Schalatek, L. (2020) 'Climate finance regional briefing: sub-Saharan Africa'. Climate Finance Update. Londres: ODI et HBS.
- Weikmans, R. et Timmons Roberts, J. (2019) 'The international climate finance accounting muddle: is there hope on the horizon?' *Climate and Development* 11:2 97–111.
- World Bank Group (n.d.) World Development Indicators. Washington, DC: World Bank (<https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>).
- World Bank Group (2019) *Action plan on climate change adaptation and resilience: Managing risks for a more resilient future*. Washington, DC: World Bank.
- World Development Indicators (<https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>).
- Yang, J., Ren, J., Sun, D., et al. (2021) 'Understanding land surface temperature impact factors based on local climate zones' *Sustainable Cities and Society* 69: 102818.
- Zhang, P., Deschenes, O., Meng, K., et al. (2018) 'Temperature effects on productivity and factor reallocation: evidence from a half million Chinese manufacturing plants' *Journal of Environmental Economics and Management* 88(C): 1.

GLOSSAIRE

Termes relatifs au financement de l'action climatique¹

Plan d'action pour le climat

Un Plan d'action pour le climat (PAC) est un cadre stratégique détaillé permettant de mesurer, de planifier et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les impacts climatiques associés. Les collectivités locales conçoivent et utilisent les Plans d'action pour le climat comme des feuilles de route personnalisées permettant de prendre des décisions en connaissance de cause et de comprendre où et comment réaliser les réductions d'émissions les plus importantes et les plus rentables, tout en s'alignant sur les autres objectifs de la municipalité. Les Plans d'action pour le climat comprennent au minimum un inventaire des émissions existantes, des buts ou des objectifs de réduction et des mesures de réduction analysées et classées par ordre de priorité. Idéalement, un Plan d'action pour le climat comprend une stratégie de mise en œuvre qui identifie les ressources et les mécanismes de financement nécessaires.

Financement climatique

Le financement climatique est un financement local, national ou transnational - provenant de sources de financement publiques, privées et alternatives - visant à soutenir les mesures d'atténuation et d'adaptation qui permettront de lutter contre le changement climatique.²

Prêt Concessionnel

Un prêt concessionnel est un instrument financier doté de caractéristiques uniques, avec un taux d'intérêt nul ou inférieur et un calendrier de remboursement plus étendu que le marché standard.³

Institutions de financement du développement

Les institutions de financement de développement (IFD) nationales et internationales sont des banques de développement spécialisées ou des filiales créées pour soutenir des projets et des programmes de développement dans les pays en développement. Elles sont généralement détenues majoritairement par des gouvernements nationaux et tirent leurs capitaux de fonds de développement nationaux ou internationaux ou bénéficient de garanties gouvernementales. Cela garantit leur solvabilité, ce qui leur permet de lever d'importantes sommes d'argent sur les marchés internationaux des capitaux et de fournir des financements à des conditions très compétitives.⁴

Mécanismes de financement

Les agences des pays développés doivent apporter des ressources financières pour aider les pays en développement à mettre en œuvre la convention de la CCNUCC. Pour faciliter cette tâche, la convention a établi un mécanisme financier pour fournir des fonds aux acteurs des pays

1 Sauf indication contraire, toutes les définitions proviennent de : <https://e-lib.iclei.org/wp-content/uploads/2019/12/Climate%20finance%20glossary.pdf>

2 Site web de la CCNUCC

3 Adapté du Gouvernement du Népal (2014), Glossaire du financement climatique : https://www.climatenepal.org.np/sites/default/files/doc_resources/Climate_Finance_Glossary_2017.pdf

4 Adapté du site web de l'OCDE

en développement. Le fonctionnement du mécanisme de financement est confié au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et au Fonds vert pour le climat (FVC).

Entité de mise en œuvre

En règle générale, une entité de mise en œuvre (EM) est chargée d'examiner et d'approuver les propositions de projets et de programmes et de déboursier des fonds lorsque les propositions sont retenues. Le terme EM peut varier légèrement en fonction du fonds.

- Le Fonds d'adaptation (FA) accrédite des EM nationales, régionales ou multilatérales. L'EM travaille avec une entité d'exécution, chargée de la gestion quotidienne et des interventions sur le terrain.
- L'équivalent d'une EM pour le FEM est connu sous le nom d'organisme d'exécution (OE). Les EM peuvent être nationales (par exemple, la Banque de développement de l'Afrique australe), régionales (par exemple, la Banque de développement de l'Afrique de l'Ouest) ou multilatérales (par exemple, le Programme des Nations unies pour l'environnement). Les organisations non gouvernementales (ONG) peuvent également être accréditées en tant qu'EM (par exemple, le Fonds mondial pour la nature). Comme pour l'AF, l'AMO du FEM travaille avec une entité d'exécution.
- L'équivalent d'une EM pour le Fonds mondial est appelé partenaire de mise en œuvre. Le partenaire de mise en œuvre peut travailler avec une entité d'exécution.

Effet de levier

Dans le contexte du financement de la lutte contre le changement climatique, l'effet de levier fait référence au financement public (par exemple, des institutions financières internationales) utilisé pour encourager les investisseurs privés à soutenir le même projet. Il peut s'agir de prêts, de garanties de risque, d'assurances ou de fonds propres. L'objectif est également de réduire le risque perçu pour le secteur privé. Les institutions financières utilisent la terminologie "effet de levier" pour comprendre comment leurs contributions de base (par exemple, l'argent fourni par les gouvernements donateurs à une banque multilatérale de développement) peuvent être investies sur les marchés de capitaux pour créer un effet multiplicateur interne.⁵

Prêt

Un prêt est accordé en échange du remboursement futur du montant de la valeur du prêt ainsi que des intérêts ou d'autres frais financiers. Un prêt peut être d'un montant spécifique et unique ou peut être disponible sous forme de ligne de crédit ouverte jusqu'à une limite spécifiée ou un montant plafond.

Banques multilatérales de développement⁶

Les banques multilatérales de développement (BMD) peuvent être classées en plusieurs catégories. Les principaux groupes sont les BMD "principales" et les BMD "sous-régionales" :

- Principales : créées par un groupe de pays pour fournir des financements et des conseils professionnels en matière de développement (par exemple, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et le groupe de la Banque interaméricaine de développement)

⁵ Définition du gouvernement du Népal (2014), Glossaire du Financement Climatique

⁶ Pour plus d'information : <http://www.iuc.eu/resources/>

- Sous-régionales : pour obtenir de meilleures conditions, les banques prêtent à leurs membres tout en empruntant sur les marchés financiers internationaux. Comme la responsabilité du remboursement est effectivement partagée, les banques peuvent souvent emprunter à un coût inférieur à celui d'une seule entité.
- pays membre (Banque de développement des Caraïbes, Banque ouest-africaine de développement).

Plan national d'adaptation

Le processus de plan national d'adaptation (PNA) a été mis en place dans le cadre du plan d'adaptation de Cancun. Il permet aux parties de formuler et de mettre en œuvre des PNA afin d'identifier les besoins d'adaptation à moyen et long terme et d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des programmes pour répondre à ces besoins. Il s'agit d'un processus continu, progressif et itératif qui suit une approche axée sur le pays, sensible au genre, participative et totalement transparente.⁷

Contributions déterminées au niveau national

L'Accord de Paris exige que chaque partie prépare, communique et tienne à jour les contributions déterminées au niveau national (CDN) successives qu'elle a l'intention d'atteindre. Les parties prennent des mesures d'atténuation au niveau national pour atteindre les objectifs de ces contributions.⁸

Aide publique au développement

L'aide publique au développement (APD) désigne l'assistance financière fournie aux pays en développement et aux institutions multilatérales par les agences officielles, y compris les gouvernements nationaux et locaux des pays développés, afin de promouvoir leur développement économique et leur bien-être. En 1970, il a été convenu que les pays développés fourniraient 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) sous forme d'APD aux pays en développement. L'APD est également connue sous le nom d'aide étrangère.⁹

Partenariat public-privé

Le partenariat public-privé est un terme général désignant une relation contractuelle entre le secteur public et des entreprises privées pour financer, concevoir, construire et exploiter des installations telles que des routes, des hôpitaux et des écoles. Cette forme de financement est de plus en plus explorée pour financer les infrastructures liées au climat. L'objectif de cette relation est d'utiliser les politiques et les réglementations publiques pour obtenir un financement du secteur privé, qui recevra des paiements de l'entité publique pour la fourniture d'un service défini.¹⁰

Atténuation des risques

Les mécanismes d'atténuation des risques les plus courants sont les garanties (par exemple, les garanties de risque et les garanties de crédit) et l'assurance des risques (par exemple, l'assurance des risques politiques). Les garanties et les produits d'assurance contre les risques peuvent couvrir le manquement des agences du secteur public à respecter des obligations spécifiques dans le cadre d'un projet. Les produits d'atténuation des risques sont utilisés pour

⁷ Pour plus d'information : <https://unfccc.int/topics/adaptation-and-resilience/workstreams/national-adaptation-plans>

⁸ Pour plus d'information : <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/nationally-determined-contributions-ndcs>

⁹ Définition du Gouvernement du Népal (2014), Glossaire du Financement Climatique

¹⁰ Définition du Gouvernement du Népal (2014), Glossaire du Financement Climatique

améliorer la bancabilité des projets d'infrastructure en atténuant les risques critiques liés à la performance du gouvernement pour les investisseurs privés.¹¹

Structure ad hoc

Une structure ad hoc, également appelée entité ad hoc, est une filiale créée pour isoler le risque financier. La structure ad hoc est une société distincte avec ses propres actifs, passifs et statut juridique. Comme il s'agit d'une entité juridique distincte, la structure ad hoc peut assumer ses obligations en cas de faillite de la société mère.¹²

Subventions

Une subvention est une forme d'aide financière ou de soutien accordée à un secteur économique (ou à une institution, une entreprise ou un individu) généralement pour promouvoir une politique économique et sociale. Les subventions se présentent sous diverses formes, notamment directes (subventions en espèces, prêts sans intérêt) et indirectes (allègements fiscaux, assurances, prêts à faible taux d'intérêt, amortissements et remises de loyer).¹³

¹¹ Adapté de la Banque Mondiale

¹² Pour plus d'information : Programme de formation d'analyste financier du Corporate Finance Institute

¹³ Adapté du Dictionnaire Collins d'économie 2013

 @SPARC_Ideas

sparc-knowledge.org

Couverture : Agricultrice récoltant du riz dans sa ferme de la Région du Haut Ghana occidental, qui a souffert de l'absence de pluies et de la hausse des températures.

Crédit photo : © 2010CIAT/NeilPalmer
CC2.0

Financé par



Ces ressources ont été financées par une aide du gouvernement du Royaume-Uni ; cependant, les avis exprimés ne reflètent pas nécessairement la politique officielle du Royaume-Uni.